

Épinay

en scène

Budget 2009 : pas d'augmentation d'impôts

Toutes les infos
de votre ville sur
www.epinay-sur-seine.fr



Conseils
de Quartier

[PAGES 16-17]



Chasse à l'œuf

[PAGE 20]

26 Le passeport biométrique arrive !



18 Spin'Art, un tremplin pour les jeunes artistes

10 Dossier budget 2009



16 Un Conseil Consultatif de Quartier est mis en place dans le centre-ville



Éditorial

3 Édito d'Hervé Chevreau

Retour sur images

4 Coup de projecteur sur les événements marquants du mois de mars

Actualités

15 Regroupement des structures emploi

19 Programme des activités pour les jeunes

Cadre de ville

21 Formation des entraîneurs de football

22 Tournoi de pétanque

23 Travaux à venir pont du Havre

24 Inscriptions aux centres de loisirs

25 Programme de la Maison des Parents

28 Découverte de la colombophilie

Portrait

29 Monique Leroy, responsable de l'antenne des Restos du Cœur de la ville

Si Épinay m'était conté

30 Louis-Georges Mulot

Nos aînés

32 Programme du Club Senior

33 Séjours vacances pour les Seniors

Conseil Municipal

34 Séance du 19 mars

Expression libre

35 Tribunes politiques

Pratique

36 Informations pratiques et état civil

Agenda

39 Tous vos rendez-vous du mois

20 Grande chasse à l'œuf dans le parc de la mairie



[Épinay]
en scène

1, rue Mulot 93800
Épinay-sur-Seine
standard de la mairie
Tél. : 01 49 71 9999
www.epinay-sur-seine.fr

• **Directeur de la publication :**
Hervé Chevreau

• **Rédacteur en chef :**
Yannick Lemoigne

• **Rédactrice en chef adjointe :**
Raphaëlle Caplain

• **Directeur artistique :**
Matthieu Rondeau

• **Rédaction :**
Joëlle Athouel,
Raphaëlle Caplain,
Éric Dumoulin,
Fiona Jayet,
Anaïs Laub,
Alexandra Sire,
Pierre Tyl

• **Correction :**
Alexis Gau

• **Photos :**
(DR),
André Golias

• **Réalisation et mise en page :**
agence ipanema/www.
agence-ipanema.fr

• **Maquette :**
Laurence Baudu,
Géraldine Lamy

• **Impression :**
Darmon impressions

• **Tirage :**
23 000 exemplaires

• **Distribution :**
ISA Plus

• **Dépôt légal à parution**

• **www.epinay-sur-seine.fr**

Magazine d'information municipale édité par la direction de la communication de la ville d'

EPINAY - SUR - SEINE



Le vote du budget primitif – je l'ai souvent répété dans ces pages – est l'acte majeur de la vie d'une commune. Document de cadrage et d'engagement, il reflète les orientations de la majorité municipale et lui donne les moyens de les mettre en œuvre.

Cette année encore, nous nous sommes attachés à préserver nos « fondamentaux » budgétaires : maîtrise de l'endettement, préservation d'un autofinancement conséquent, fiscalité zéro et suivi rigoureux des frais de fonctionnement.

Brigitte Espinasse, mon adjointe chargée des Finances, résume ce parti pris en une image simple mais d'une grande clarté : « *Nous gérons en bon père de famille, mais pas de façon pépère.* »

J'en veux pour preuve nos ambitieux projets d'investissements.

Réaménagement en profondeur du Pôle Musical d'Orgemont et de l'école élémentaire Romain Rolland, réfection du terrain de sports rue de la Chevrette, poursuite du déploiement de la vidéosurveillance dans les quartiers... Cette année encore, l'ensemble des grands secteurs de la vie quotidienne des Spinassiens sont concernés.

Fort heureusement, même si leur importance est cruciale, la vie ne se résume pas à des chiffres. Permettez-moi donc un clin d'œil pour l'arrivée des beaux jours : le dimanche 12 avril prochain et pour la première fois à Épinay-sur-Seine, les plus jeunes d'entre nous pourront participer à une chasse à l'œuf géante dans le parc de l'Hôtel de Ville. Une manière hautement conviviale de fêter dans de grands éclats de rire la venue du printemps !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bien cordialement.

Votre maire

Hervé Chevreau

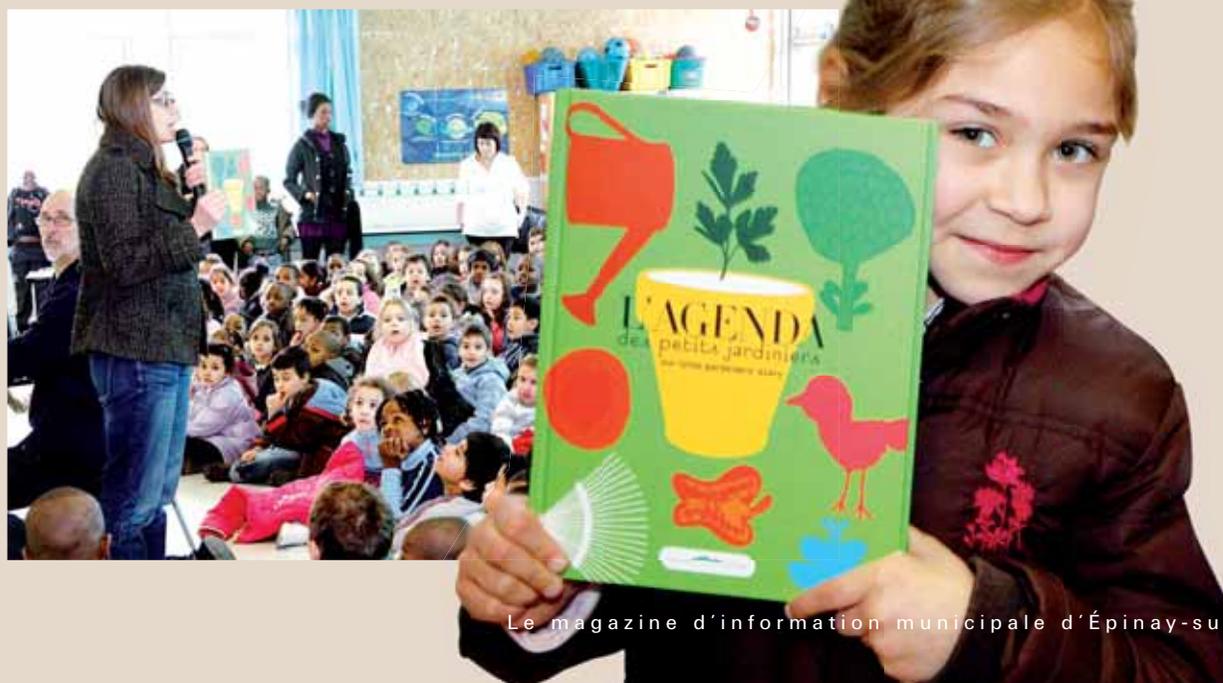


Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.



L'Agenda des petits jardiniers

Le 5 mars, les jardiniers en herbe d'Épinay-sur-Seine ont découvert, à l'école primaire Romain Rolland, l'Agenda des petits jardiniers, la dernière édition des ouvrages écrits dans le cadre d'Imaginaire et Jardins. Un travail partenarial entre la Ville et l'école Romain Rolland où un jardin a été aménagé. En français et en anglais, on retrouve sur plus d'une centaine de pages tous les bons conseils pour avoir la main verte. Photographies et dessins d'élèves illustrent ce magnifique ouvrage.





Les jeunes sensibilisés à la citoyenneté

Une belle ode à la République a été rendue à l'espace Lumière le 18 mars à l'occasion de la cérémonie de citoyenneté, organisée pour la deuxième fois à Épinay-sur-Seine. Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, et plusieurs adjoints, étaient présents. Les cartes électorales ont ensuite été distribuées par les élus, dont Ramej Kassamaly, conseiller municipal délégué à la Jeunesse. Ce document indispensable pour pouvoir voter et faire acte de citoyenneté leur servira très bientôt, à l'occasion des élections des députés qui siégeront au Parlement Européen, le 7 juin prochain.



De gauche à droite : Patricia Bastide, adjointe au maire chargée des Affaires sociales, Salah Bourdi, adjoint au maire chargé de la Prévention et la Sécurité, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, Olivier Dubaut, sous-préfet de Saint-Denis, Patrice Konieczny, premier adjoint chargé de la Culture et de la Vie associative, Ramej Kassamaly, conseiller municipal délégué chargé de la Jeunesse, Sylvie Blin, adjointe au maire chargée des Affaires générales, Jocelyn Obertan, conseiller municipal et Daniel Le Danois, adjoint au maire chargé des Affaires scolaires.

Une Spinassienne a fêté ses 100 bougies

Née en 1909, Gabrielle Ormand s'est installée après son mariage à Épinay-sur-Seine en 1937. Mère de deux enfants dont elle s'occupe à plein temps pendant leurs jeunes années, elle décide à leur adolescence de reprendre une activité professionnelle et devient gardienne à la mairie et à l'école Georges Martin. Une vie bien remplie qui l'a menée à fêter ses 100 ans le 24 février dernier. Très en forme, elle vit toujours dans sa maison et se montre pleine d'humour et de curiosité. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux.





Inauguration de la résidence étudiante

Le 6 mars dernier, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, a inauguré la résidence étudiante Pierre-Gilles de Gennes. 192 logements sont proposés aux étudiants et aux chercheurs dans une architecture moderne et fonctionnelle. Olivier Dubaut, sous-préfet de Saint-Denis, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Serge Mery, vice-président du Conseil régional, Jules Rault, représentant Espacil Habitat, constructeur et gestionnaire de la résidence et Jean-Loup Salzmans, président de l'université Paris XIII, ont coupé le traditionnel ruban pour ce nouveau lieu de vie situé à dix minutes à pied de l'université.



De droite à gauche: Olivier Dubaut, sous-préfet de Saint-Denis, Jean-Loup Salzmans, président de l'université Paris XIII, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Serge Mery, vice-président du Conseil régional et Jules Rault, représentant Espacil Habitat, constructeur et gestionnaire de la résidence, ont inauguré la nouvelle résidence.

Création à la Maison du Théâtre et de la Danse

« Va Savoir », une création 100 % spinassienne, était jouée le samedi 14 mars dernier à la Maison du Théâtre et de la Danse. Dans cette pièce, le quotidien de deux couples se voit bouleversé par les agissements d'un triste individu qui tue son temps en lançant des calomnies. Qui triomphera, de la vérité ou de la rumeur? Va savoir. Mise en scène par Aziz Chouaki, cette création a séduit de nombreux spectateurs venus découvrir le fin mot de cette intrigue, écrite et jouée par des auteurs et des comédiens spinassiens.





La passion de l'aquarelle

Vernissage réussi, le 14 mars dernier, pour l'exposition d'aquarelles organisée par Aquarelle, Arts et Passions et l'association des Jumelages d'Épinay-sur-Seine. Artistes spinassiens et peintres des villes jumelles invités pour l'occasion ont présenté de magnifiques dessins variant les styles et les univers. De la nature morte au paysage en passant par des créations plus abstraites, l'aquarelle, technique ô combien difficile, reflète tout le talent de ces artistes. Un avis partagé par les 300 personnes présentes ce soir-là.



De droite à gauche: Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, Brigitte Espinasse, adjointe au maire chargée des Finances et vice-présidente de l'association des Jumelages, en compagnie des artistes peintres de cette magnifique exposition.



Lancement du Conseil municipal de la jeunesse

Le 12 mars dernier, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, et Abir Ben Cheikh, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, ont réuni une centaine de jeunes Spinassiens pour lancer officiellement le futur Conseil municipal de la jeunesse. La richesse des questions et réponses entre les jeunes et les élus a démontré tout l'intérêt que suscite ce futur Conseil.





Grand Corps Malade

L'espace Lumière était comble pour la venue de Grand Corps Malade, le 7 mars dernier. Le public présent a eu le privilège d'assister à un magnifique concert du slameur dionysien venu en voisin. Entouré d'un quartet d'excellents musiciens, Grand Corps Malade a fait découvrir son dernier opus, qui alterne poésie, humour et vision sociale. Le rappel et la longue séance de dédicace après le spectacle sont les preuves que le public ne souhaitait pas que ce concert s'achève.





Samedi 14 mars, danse orientale par l'association Isis Art lors de la matinée organisée par la Direction de la Jeunesse.



Manifestations pour la Journée des femmes

Épinay-sur-Seine a fêté la Journée des femmes du 7 au 14 mars. Le centre socioculturel des Écondeaux a présenté dès le samedi 7 mars une exposition photographique et un débat autour du thème « Être une femme dans un métier d'homme ». L'association Franco-Berbère d'Épinay-sur-Seine avait choisi d'orienter un débat sur « la responsabilité professionnelle et sociale de la femme ». Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, Farid Saidani, adjoint au maire en charge de la Politique de la ville et de la Démocratie de proximité, Ramej Kassamaly, conseiller municipal délégué chargé de la Jeunesse, Serge Méry, vice-président du Conseil régional, et Farid Benyaya, président de l'association, ont participé à ce débat. Enfin, la Direction de la Jeunesse a conclu de fort belle manière cette semaine dédiée aux femmes par une matinée, de sports, de danse et de maquillage conclue autour d'un bon repas. Une belle ambiance régnait à la salle des fêtes ce samedi 14 mars.



Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, et Ramej Kassamaly, conseiller municipal délégué en charge de la Jeunesse, sont venus saluer toutes les participantes et les participants invités par Christelle Khodja, directrice du service Jeunesse.



Hervé Chevreau et les participants au débat organisé à l'espace Franco-Berbère.



Exposition photo et défilé de mode dans les centres socioculturels. Le maire Hervé Chevreau est venu découvrir ces femmes dans leur univers professionnel, dont une conductrice de bus de la RATP en photo avec le photographe de l'exposition.



FINANCES 2009

Un budget maîtrisé pour réaliser tous les projets

Le budget 2009 a été présenté et adopté par le Conseil municipal le 19 mars dernier. Dans un contexte de crise financière, la Ville tire son épingle du jeu avec un budget équilibré et des efforts de gestion. Elle peut ainsi lancer sereinement ses nouveaux programmes d'investissement, avec l'objectif de rendre Épinay-sur-Seine toujours plus accueillante et dynamique.



La famille est un axe majeur de la politique municipale.

« Un budget géré en bon père de famille »

Brigitte Espinasse, adjointe au maire chargée des finances, souligne la volonté de rigueur financière tout en maintenant les services nécessaires pour le mieux-vivre des Spinassiens et le financement de notre programme d'investissement.

À la lecture du budget, on constate une maîtrise de l'endettement de la Ville et une limitation des frais financiers malgré la crise...

Effectivement, nous avons sécurisé nos emprunts au maximum et, parallèlement, nous avons désendetté notre ville de façon conséquente pour pouvoir financer nos projets. Il était primordial pour moi de ne pas choisir de produits financiers à risque. Résultat : il n'y a aucun impact des fluctuations boursières sur notre endettement. Actuellement, la dette de la ville peut être remboursée en quatre ans. Un très bon chiffre au regard du taux moyen des villes de même strate, qui est de six à sept ans. Nous sommes donc vraiment très sécurisés sur ce point et nous le gérons « *en bon père de famille* », comme je le dis souvent. Cela va nous permettre de financer notre important programme d'investissements et de poursuivre notre grand chantier de la Rénovation urbaine. Nos dépenses d'investissement se portent à 10 millions d'euros pour cette année, avec notamment la démolition d'Épicentre. C'est véritablement le fruit d'un travail de réflexion et toute une stratégie de gestion de la dette que j'ai choisie pour nous permettre de financer nos projets sans impact sur le porte-monnaie des habitants.

Vous avez également fait en sorte de limiter les frais de fonctionnement ?

Absolument, nous avons demandé aux services de la Ville de faire un effort sur les frais de fonctionnement, sans que les Spinassiens en pâtissent puisque la qualité de service reste égale. Je tiens à leur exprimer ici ma

gratitude et à saluer le travail des services financiers. La maîtrise des frais de fonctionnement est la base immuable d'une bonne gestion, elle nous permet d'atteindre l'autofinancement et par conséquent, de financer nos projets. Le budget de la ville est bien équilibré et sécurisé. Et il prépare également l'avenir, puisque nous avons un programme ambitieux au niveau des investissements, investissements qui n'ont cessés de croître depuis 2001 et qui sont totalement intégrés dans notre politique financière.

Comment voyez-vous l'avenir pour la ville ?

Sereinement au regard des projets pour notre ville et de notre projet ANRU. C'est, à mon sens, un programme qui profitera à tous. Le mot « tous » est très important à mes yeux car tous les quartiers sont concernés. Nous souhaitons changer la physionomie de la ville à travers ce projet ANRU, ce qui apportera une meilleure qualité de vie pour les Spinassiens. De plus, Épinay-sur-Seine est passée de 47 000 à plus de 52 000 habitants. Cette hausse a une incidence sur notre budget puisque nous devons percevoir des dotations plus importantes, notamment au niveau de la DGF*, et la DSU* devrait suivre. Cela va nous donner des moyens supplémentaires. Je suis ravie de ces apports financiers, car qui dit hausse de la population dit hausse des services, des besoins. De plus, il y a d'une part cette hausse démographique mais également l'impact de l'évolution de la population de notre ville et la nécessité d'accompagner ces évolutions... À titre d'exemple, de nouvelles familles s'installent à Épi-

nay-sur-Seine. Cela implique des besoins en crèches, en écoles, en gymnases... Les dotations perçues pourront nous permettre de répondre partiellement à ces nouveaux besoins. En outre, la population vieillit et nous avons donc besoin de nouveaux lieux d'accueil tels que la nouvelle Résidence pour Personnes Âgées, dont le projet vient de s'achever. Ce sont tous les âges de la vie qui sont concernés. À travers notre politique financière, nous continuerons à faire d'Épinay-sur-Seine une ville qui bouge et qui répond en permanence aux besoins de ses habitants !

*DGF : Dotation Globale de Fonctionnement (versée à chaque commune par l'État)
DSU : Dotation de Solidarité Urbaine (versée à certaines villes)
Avec les impôts, les dotations sont les revenus qui permettent à la Ville d'exercer son rôle.



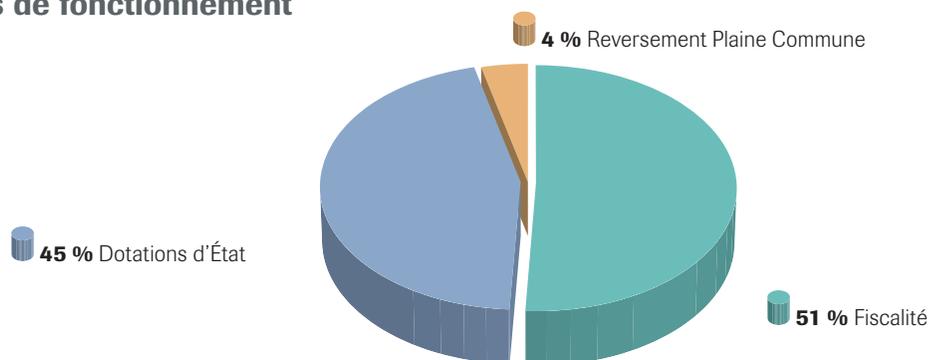
La Ville d'Épinay-sur-Seine s'engage

Section de fonctionnement: 59 203 000 €

Répartition du fonctionnement par actions



Recettes de fonctionnement



La taxe professionnelle unique (TPU)

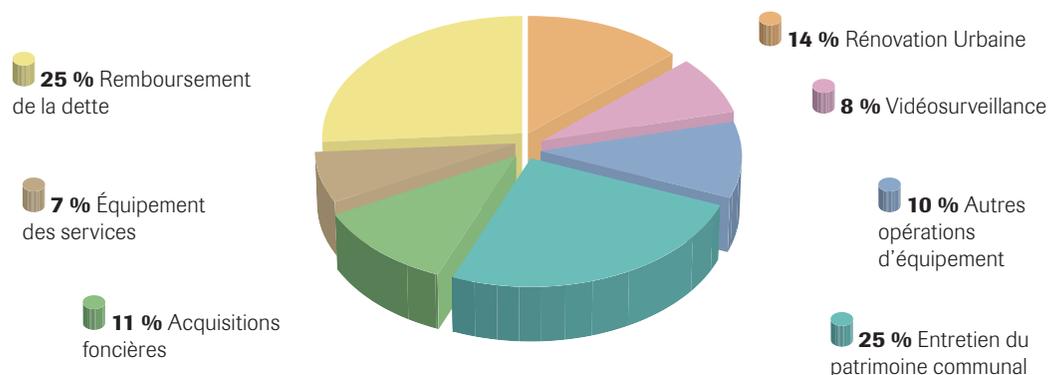
Plaine Commune, la communauté d'agglomération, prélève la taxe professionnelle auprès des entreprises des 8 villes de son territoire. Dans ce cadre, Plaine Commune reverse à Épinay-sur-Seine une attribution de compensation. Cette somme reversée est égale à la différence

entre la taxe professionnelle prélevée sur la ville en 1999 et le coût des compétences transférées à Plaine Commune (assainissement, collecte de déchets, espaces publics, aménagement-habitat-insertion, lecture publique). En 2009, le taux communautaire pour la TPU est fixé à 21,70 %.

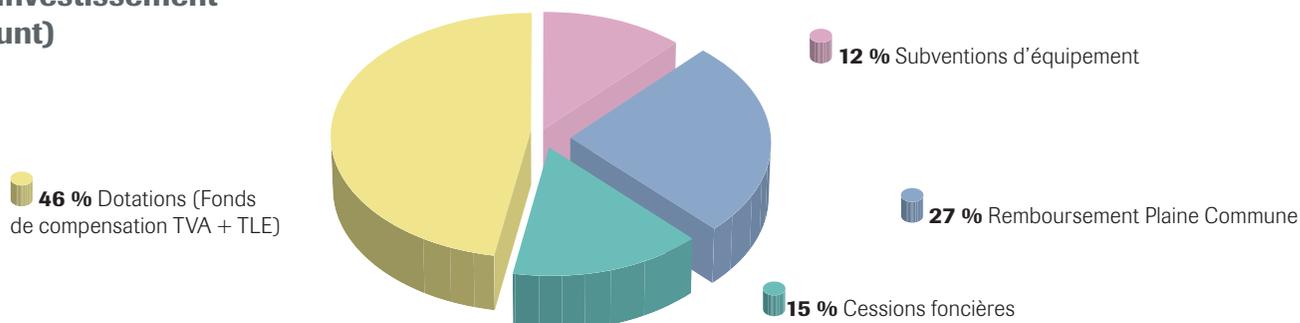
sur 113 852 000 € (fonctionnement + investissement)

Section d'investissement: 54 649 000 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement (hors emprunt)



Fiscalité locale: la ville maintient ses taux

| | 2007 | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|---------|---------|---------|
| Taxe d'habitation | 16,71 % | 16,71 % | 16,71 % |
| Taxe foncière sur le bâti | 24,06 % | 24,06 % | 24,06 % |
| Taxe foncière sur le non bâti | 30,91 % | 30,91 % | 30,91 % |

La Ville n'augmente pas ses impôts

Depuis 2003, l'équipe municipale s'est engagée à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Elle poursuivra cet engagement durant toute la mandature. Cependant vos impôts locaux dépendent aussi du Département et de la Région. Le Conseil général a fixé à 7 % la hausse de son taux d'imposition. Cela entraîne donc une augmentation de vos impositions locales. N'hésitez pas à « décortiquer » votre feuille d'impôts afin de vous rendre compte d'où viennent les augmentations.

Les investissements 2009 en images

Rénovation urbaine, famille, loisirs, social, le programme d'investissement améliore la vie de tous les Spinassiens et remodèle notre ville.

Écoles



Plus de 1,2 million d'euros sont investis en 2009 pour le gros entretien des bâtiments scolaires.



La restructuration du groupe scolaire Romain Rolland se poursuit avec les travaux de l'école maternelle pour 4,1 millions d'€.

Équipements culturels



Réhabilitation complète de la salle de spectacle du Pôle Musical d'Orgemont pour un budget prévisionnel de 1,8 million d'€.

Sports



Réfection totale du terrain n° 3 situé rue de la Chevrette pour 350 000 €.

Rénovation urbaine



Fonds de concours à la SEM Plaine Commune Développement pour Épicentre et Intégral: 746 300 €.



448 000 € pour la démolition de l'école La Venelle, rue Dumas.

Handicap



Agrandissement de l'Institut Médico-Educatif pour un meilleur accueil des enfants. Montant de l'investissement: 1 200 000 €.

Solidarité



Un pôle social regroupera les associations caritatives pour mutualiser leurs actions; 1,4 million d'€ sont consacrés à cette construction.

Crèches/Petite enfance



Rue d'Ormesson: lancement d'une nouvelle crèche d'une capacité de 30 places. Coût de l'opération: 1 350 000 €.



NOUVEAUX LOCAUX

Tout un bâtiment dédié à l'insertion professionnelle

Désormais, toutes les structures liées à l'emploi sont regroupées avenue Salvador Allende pour faciliter la recherche d'emploi, la création d'entreprise et les demandes d'informations professionnelles des Spinassiens.

L'Espace Économique

32-34, avenue Salvador Allende
Au 1^{er} étage (Code d'entrée 0414)
Tél. : 01 49 71 26 26
ou 01 49 71 26 25
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30
à 17h30. Fermé le mercredi.

Que vous soyez une entreprise, un commerce ou un particulier, l'Espace Économique, service de la Ville, vous renseigne sur tout ce qui a trait à ses domaines de compétence : la création ou le développement d'entreprise, la Zone Franche Urbaine et la Zone Urbaine Sensible d'Épinay-sur-Seine, la bourse aux locaux commerciaux, la reprise ou la transmission d'entreprise, les relations avec les partenaires publics (Plaine Commune, CCP, Chambre de Métiers, ANE...) et privés (banques, experts-comptables...) l'animation et la promotion du commerce et de l'artisanat, l'accompagnement et le soutien au commerce de proximité ou encore la gestion du fichier des entreprises et des commerces.

La Maison de l'Emploi

32-34, avenue Salvador Allende
Au 1^{er} étage (Code d'entrée 0414)
Tél. : 01 49 71 26 30
Accueil du public au 38,
avenue Salvador Allende
Tél. : 01 49 71 26 50

La Maison de l'Emploi permet aux personnes souhaitant trouver un travail de bénéficier d'aides et de conseils adaptés. Elle propose aussi des permanences pour les personnes qui créent ou veulent reprendre une entreprise. De la documentation détaillée et des postes en libre consultation sont mis à disposition.

La Mission Locale

32-34, avenue Salvador Allende
Au rez-de-chaussée et au
5^e étage (Code d'entrée 0414)
Tél. : 01 48 26 05 64

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle les aide à construire un projet professionnel et à trouver un emploi stable. Des conseillers et de la documentation spécialisée sont à disposition pour les orienter.

Le Pôle Emploi (anciennement ANPE et Assedic)

32-34, avenue Salvador Allende
(Code d'entrée 0414)
Tél. demandeurs d'emploi : 39 49
Tél. employeurs : 0826 08 08 93

Le Pôle Emploi favorise la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi. Ses postulants bénéficient d'une infrastructure humaine et matérielle pour les orienter dans la recherche et l'obtention d'un travail. Il apporte également son aide aux entrepreneurs et employeurs.

Le Projet de Ville RMI

32-34, avenue Salvador Allende
Au 1^{er} étage (Code d'entrée 0414)
Tél. : 01 49 71 26 30

Le projet de ville RMI accueille et informe les allocataires du Revenu Minimum d'Insertion et de l'Allocation Parents Isolés. Après constitution d'un dossier, un contrat d'insertion est proposé entre le Conseil Général et le postulant, puis ce dernier est accompagné individuellement dans ses démarches d'insertion.



DÉMOCRATIE LOCALE

Une volonté de proximité

Le Conseil Consultatif du Centre-ville inaugure la mise en œuvre de la politique municipale de démocratie de proximité. Explications.

La majorité municipale de la ville s'était engagée dans son programme électoral à mettre en place un dispositif global et cohérent de démocratie participative : le Conseil Consultatif de Quartier. C'est chose faite avec l'installation en mai prochain du premier Conseil Consultatif du Centre-ville. Cette instance de proximité, formée en partie de résidents du quartier et de personnalités qualifiées (lire encadré) a pour objectif de prendre en compte les attentes et suggestions de l'ensemble des habitants concernant leur quartier et de les faire remonter vers leurs élus. C'est à la participation active des habitants, c'est le cadre de vie de la population qui se verra amélioré et le lien social

renforcé. Ces conseils émanent de la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2017, qui prévoit la création facultative de ces structures pour les villes de moins de 35 000 habitants.

À terme, quatre autres quartiers d'Épinay-sur-Seine seront dotés d'un Conseil Consultatif : Orgermont, La Source-Des Presles, Galignani-Écondeaux et le quartier de La Biche-Bimenthal.

Un lieu de parole et de débat

Cette instance sera un espace de débat représentatif des résidents du quartier dans toute leur diversité. Son rôle est d'élaborer des travaux de réflexion, pouvant générer des projets concrets aidant à mieux vivre dans son quartier et dans sa ville.

Les Conseils Consultatifs de Quartier porteront leur réflexion sur l'espace public, l'environnement et le cadre de vie, les déplacements et enfin la sécurité et la prévention. Si vous êtes résident du quartier avec l'envie de vous investir dans les décisions de votre ville, déposez votre candidature. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription ci-contre et de le retourner au service Mission Ville avant le 10 avril prochain.

Le tirage au sort des dix-huit membres du Conseil Consultatif du Quartier du Centre-ville aura lieu le 6 mai prochain. L'installation du Conseil se tiendra le 12 mai. Enrichir l'action publique par l'expertise populaire, c'est ce que vous proposent les Conseils Consultatifs de Quartier !

Questions à Farid Saidani

Adjoint au maire chargé de la politique de la ville, de la démocratie de proximité et participative

Pouvez-vous rappeler la genèse de ces Conseils Consultatifs de Quartier ?

Les Conseils Consultatifs de Quartier sont issus de la loi dite de démocratie de proximité du 27 février 2002. Seules les communes de plus de 80 000 habitants ont obligation de les mettre en place. Pourtant, Hervé Chevreau s'est engagé lors de la campagne municipale à créer des instances de démocratie locale. Il m'a confié cette délégation et je respecte notre promesse en installant le 6 mai prochain le Conseil Consultatif du Quartier du centre-ville.

Quel sera son mode de fonctionnement ?

Les Conseils Consultatifs de Quartier appartiennent à l'organisation politique municipale, ils sont donc présidés

par un élu municipal résidant dans le quartier. Je les animerai en tant qu'adjoint au maire en charge de la politique de la ville, de la démocratie de proximité et participative. Ils seront composés d'un collège de personnalité et d'un collège d'habitants. Le service Mission Ville sera en charge de la logistique qui encadre le fonctionnement et l'organisation de ces instances. Une fois par an, un rapport d'activité des Conseils Consultatifs de Quartier sera présenté au Conseil Municipal.

Quels seront leurs champs d'intervention ?

Les Conseils Consultatifs de Quartier seront des instances consultatives avec pour but de renforcer le droit d'expression et de concertation des Spinassiens. Ils seront force de proposition dans la gestion de la vie du quartier en lien avec la Rénovation Urbaine. Et ils impulseront une dynamique d'accompagnement de tous les projets politiques. Je souhaite qu'à travers les Conseils Consultatifs de Quartiers nous fassions franchir un nouveau pas à la démocratie.



La composition du Conseil de Quartier

Chaque Conseil Consultatif de Quartier sera composé de membres de droit, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine et Farid Saidani, adjoint au maire en charge de la politique de la ville et de la démocratie de proximité, ainsi que d'un conseiller municipal et de dix-huit membres répartis en deux collèges :

1. Un collège de personnalités qualifiées, constitué par les membres d'associations ou d'institutions ayant manifesté leur intérêt général pour le quartier.
2. Un collège d'habitants du quartier. Pour la constitution de ce groupe, les candidats devront résider dans le quartier. Les candidatures volontaires seront tirées au sort au sein des deux collèges.



Conseil Consultatif de Quartier – Centre-ville

Bulletin de candidature

Coupon à renvoyer avant le 10 avril 2009.

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Vous êtes membre d'une association Oui Non

Centre Ville :

Quelles sont vos motivations?

.....

• Je souhaite m'intéresser plus particulièrement à :

(Indiquer dans quel domaine)

Vos suggestions :

.....

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

Coupon détachable à retourner à la mairie, rue Mulot 93800 Épinay-sur-Seine

JEUNESSE

Artistes en herbe, mettez-vous en scène !

La Ville a décidé de créer une scène ouverte dédiée aux jeunes talents spinassiens. Véritable lieu de composition et d'expression artistiques, *Spin'Art* sera un nouveau rendez-vous régulier, que vous pourrez découvrir en avant-première le samedi 25 avril, mais aussi en septembre et décembre prochains.

La première édition de *Spin'Art* se déroulera le samedi 25 avril à partir de 18h30 à la salle des fêtes. Cette nouvelle initiative de la Direction de la Jeunesse a pour objectif de mettre en lumière le développement artistique et culturel à travers la promotion de nouveaux talents. Ouverte à tous, la scène de *Spin'Art* sera l'occasion d'encourager de nouvelles formes musicales et expressions urbaines susceptibles de se produire dans une salle de spectacle. Dans une ambiance cabaret, la soirée permettra aux groupes et artistes de faire leurs premières armes devant le public spinassien et de multiplier leurs chances de se produire sur d'autres scènes. Chanteur, slameur, imitateur, dj's, graffeur... Toutes les graines d'artistes sont invitées à prendre part aux festivités. Venez retirer votre dossier d'inscription ! Véritable lieu de rencontre, d'échange et de convivialité, *Spin'Art* donne aux amateurs l'occasion d'exprimer leur créativité face à un public et à des professionnels du métier. Afin de soutenir cette démarche artistique, la Direction de la Jeunesse souhaite que l'événement soit parrainé par des artistes de renom. Pour cette première édition, DJ Skalp et Bsta Flex seront présents sur la scène de la salle des

fêtes. « Créer un moment privilégié entre les artistes amateurs et les professionnels du métier, partager leurs impressions, échanger sur l'univers du spectacle, voilà le beau challenge de *Spin'Art* », explique Rmej Kssamaly, conseiller municipal délégué en charge de la Jeunesse. En sûr, une telle manifestation ne peut exister sans public. Tous ces nouveaux talents ont besoin du regard et de l'avis des jeunes et des moins jeunes Spinassiens. Venez nombreux les encourager, et peut-être même leur donner des conseils pour les faire progresser. Votre chanson n'est pas tout à fait au point ? Le nom de votre groupe n'est pas totalement défini ? Pas de panique ! Deux autres sessions sont prévues en septembre et décembre prochains.

→ INFOS

Le samedi 25 avril à la salle des fêtes, rue du Général Julien

De 18h30 à 21h

Tarifs : 3,20 € (prévente), 4 € (tarif normal)

Retrait des dossiers dans les quatre espaces jeunesse, à la MTD et au PMO

Réservations et renseignements : Espace Jeunesse de La Source - Les Presles. Tél. : 01 49 71 50 28



Les conditions de participation

Chaque artiste devra présenter sa prestation de dix minutes maximum devant le jury, qui sera aussi attentif à l'originalité et la qualité de la composition qu'à l'expérience scénique. Tous les styles d'expression artistique et culturelle sont acceptés. Pour les groupes, un représentant devra être désigné. Il est impératif que la moitié des membres du groupe ait entre 16 et 25 ans et soit domiciliée à Épinay-sur-Seine. Le règlement de *Spin'Art*, joint au dossier de candidature, doit être lu et approuvé par l'artiste ou le représentant du groupe. La fiche de renseignements à retirer dans les espaces jeunesse et à la MTD doit être entièrement complétée (nom du groupe ou de l'artiste, titre de l'interprétation, photocopie de la pièce d'identité, adresse mél...) Il est possible de joindre au dossier une maquette, un support CD ou une adresse « my space ».



ANIMATIONS JEUNESSE

Profitez des vacances pour vous aérer !

Les vacances de printemps arrivent... Vous n'avez rien de prévu et vous souhaitez profiter des beaux jours? Le Service Jeunesse propose un panel de sorties et activités en tout genre qui ravira tant les sportifs que les adeptes des sorties ludiques. Une bonne occasion pour chacun de se retrouver entre amis!

S'initier à de nouvelles expériences sportives comme la boxe, le street-hockey ou bien le beach-volley, participer à des expéditions parisiennes nocturnes... Autant d'idées qui vous feront sortir de chez vous! À Épinay-sur-Seine, des animations sont organisées pour les jeunes par la Direction de la Jeunesse. Deux temps forts sont proposés pendant les vacances de printemps sur l'ensemble des espaces jeunesse de la ville. Venez voir ce qui s'y passe! Pour les sportifs, le futsal sera encore l'occasion de s'affronter autour d'un ballon pour espérer remporter la Coupe des vainqueurs. Ce match de foot en salle, composé de deux périodes de huit minutes chacune, opposera des équipes mixtes de sept jeunes de 12 à 17 ans le mercredi 15 avril. Footeux confirmé ou tout simplement curieux de relever un challenge sportif, ne tardez pas à vous inscrire dans l'espace jeunesse de votre quartier. Attention, il s'agit de la dernière manche de ce tournoi. Seule l'antenne Jeunesse peut prétendre remporter ce titre, puisqu'elle compte deux victoires sur les trois compétitions. Si elle devait chuter lors de

ce dernier tour, le trophée serait remis en jeu. En cas de victoire, les équipes d'Orgemont seront déclarées gagnantes de ce premier tournoi de futsal. En avril, la Direction de la Jeunesse vous permettra aussi de réviser votre culture générale en vous amusant! Pour les adeptes des quizz, le jeu « Turbulence » prévu le mercredi 22 avril, au Pôle Musical d'Orgemont, sera l'occasion de mettre au défi ses méninges et ses jambes. Cette grande animation se déroulera dans un esprit plus proche des jeux télévisés que des oraux du baccalauréat. À ne pas manquer!

→ INFOS

Les espaces jeunesse :

Centre-ville - 5, rue Dumas - Tél. : 01 48 21 41 02

Orgemont - 31, rue de Marseille - Tél. : 01 48 41 50 07

Écondeaux - Parc de la Chevette - Tél. : 01 49 71 02 19

La Source-les Presles - 4, rue J-P Rameau

Tél. : 01 49 71 50 28

Pendant les vacances, ouverture de 15h à 18h30 du lundi au vendredi

Autres activités au programme de vos vacances

Devenez un noctambule parisien d'un soir en participant aux sorties bowling, cinéma ou bien encore un as du poker en suivant les cours d'initiation proposés par la Direction de la Jeunesse. Envie d'une escapade à la Villette? Les experts de la police scientifique animeront plusieurs ateliers qui vous transformeront en véritable professionnel des

enquêtes. Apprenti marmiton ou cordon-bleu averti, venez également apprendre ou tester de nouvelles recettes pour régaler vos papilles. De la boxe au « komball » (phénomène sportif mêlant football, danse et culture urbaine) ou encore du street-hockey au football traditionnel, les sportifs auront tout le loisir de trouver chaussure à leur pied.

ANIMATION

Prêts pour la chasse à l'œuf!

Enfants et parents sont invités à une grande chasse à l'œuf organisée dans le parc de l'Hôtel de Ville le dimanche 12 avril à partir de 10h30. Un jeu ludique, éducatif et convivial sera mis en place afin de savourer en famille les premiers jours du printemps. À l'issue de cette journée, tous les enfants repartiront le panier plein d'œufs en chocolat.

Pour la première fois, une grande chasse à l'œuf est organisée à Épinay-sur-Seine. Pour y prendre part, il faudra vous rendre dans le parc Gouraud derrière l'Hôtel de Ville le dimanche 12 avril. Différentes équipes seront composées, avec des enfants et des adultes, et ensuite lancées sur un parcours avec des étapes. À chaque halte,

une question sera posée, adaptée à l'âge des participants, et à chaque bonne réponse, un indice sera donné pour trouver les œufs.

Une occasion idéale pour les Épinassiens de se retrouver en famille pour partager un moment de détente et de plaisir. Les enfants de la ville sont tous invités à participer à ce jeu de piste ludique et amusant autour de l'œuf. Ils chercheront et

trouveront certainement les œufs en chocolat qu'ils pourront ensuite déguster et partager. Qui sera le plus rapide et le plus chanceux? Réponse le dimanche 12 avril.

→ **INFOS**

Dimanche 12 avril de 10h30 à 13h
Parc Gouraud - À partir de 3 ans
Tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

Qui de l'œuf ou de la poule était le premier?

Les œufs ont fasciné de nombreuses générations. Ce curieux ovoïde arrondi et lisse, dont la coquille hermétique dissimule de nombreux mystères, a longtemps intrigué. Pour découvrir les œufs sous toutes leurs formes, rendez-vous dans les salons de l'Hôtel de Ville, où se tiendra du lundi 6 au vendredi 17 avril une exposition insolite sur ce thème.

Le Festival Banlieues Bleues souffle ses 26 bougies

Cette manifestation conviviale est l'occasion de découvrir des sonorités « jazzy » inédites. Pour la première fois de son histoire, Banlieues Bleues développe une thématique particulière autour d'une invitée émouvante : la ville de la Nouvelle-Orléans. Terence Blanchard, trompettiste, vous fera découvrir ses nouvelles tonalités à but « thérapeutique », rendant un hommage tout particulier à sa ville natale dévastée par le passage du cyclone Katrina. En ouverture de la soirée, le jeune New-yorkais José James et son quartet seront mis à l'honneur et revisiteront le chant « jazz soul » avec une sensibilité hip-hop tout à fait singulière. Que vous soyez novice ou adepte du genre, venez partager ce moment festif et chaleureux en musique!

Renseignements

Le jeudi 9 avril à l'espace Lumière
À partir de 20h30 - Tarif: de 12 € à 18 €

Commémoration

La Ville rendra hommage aux victimes et héros de la Déportation, lors de la 64^e journée nationale du souvenir, le dimanche 26 avril 2009. La cérémonie se déroulera au Monument aux morts, place René Clair, à 10h. À l'issue de la cérémonie, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, et la municipalité, vous convient à un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville. Vous pourrez aussi découvrir une exposition sur les Justes, ces hommes et femmes qui, au péril de leurs vies, ont sauvé des juifs persécutés par les nazis. Cette exposition se tiendra du 20 avril au 10 mai aux heures d'ouverture de la mairie.

Renseignements

• Journée nationale du souvenir
Dimanche 26 avril 2009 à 10h
Place René Clair
• Exposition « les Justes » - Du 20 avril au 10 mai
Hôtel de Ville

CSME FOOTBALL

La formation est leur but

Depuis deux ans, la section football du CSME s'attache à former les entraîneurs du club avec la Fédération Française de Football. Cette année, quatorze Spinassiens tentent de décrocher le niveau II du diplôme d'éducateur sportif.

Tous les jeunes qui jouent au foot au pied de leur cité ne deviennent pas Zidane.

Pour briser ce miroir aux alouettes, la Fédération Française de Football (FFF), et plus particulièrement le district de Seine-Saint-Denis, organise des sessions de formations diplômantes à destination des formateurs et entraîneurs de clubs. « *Le football est avant tout une pratique sportive avant d'être un moyen de faire fortune. Pour les plus jeunes, nous souhaitons favoriser l'encadrement et l'éducation à la citoyenneté en s'attachant au plaisir du jeu* », explique Jamel Sndjak président du district. La section football du CSME, avec le soutien de la Ville, a immédiatement repris la balle au bond et a encouragé, la saison dernière, douze de ses membres à passer une formation d'initiateur premier degré qui prépare à l'obtention du brevet d'État (lire encadré). Les douze Spinassiens ont brillamment obtenu leur diplôme. Cette saison, le district

poursuit son cycle de formation avec le passage du second degré, et le reconduit logiquement à Épinay-sur-Seine. « *Le club possède un encadrement de qualité et la Ville met à disposition des installations dignes d'un club professionnel* », souligne Jamel Sndjak

Deux invités de prestige

Quarante-deux candidats, dont quatorze Spinassiens joueurs ou éducateurs du CSME étaient réunis en février durant une semaine pour l'obtention de la seconde partie du diplôme. Au programme : la préparation de séances d'entraînement et leur mise en pratique avec de jeunes joueurs. Pour ce faire, le district avait réuni les cinquante meilleurs footballeurs de douze ans du département, parmi lesquels deux Spinassiens. Un double objectif : la détection de jeunes talents et la notation des apprentis formateurs. Deux invités surprises, Didier Rustan, journaliste et fondateur de l'association Foot Citoyen, et Emmanuel

Petit, champion du monde 98 sont venus les encourager ou leur mettre la pression... « *Cette formation nous permet d'offrir un encadrement professionnel aux enfants d'Épinay-sur-Seine. Aujourd'hui notre club n'a pas vocation à former de futurs pros mais des jeunes qui doivent comprendre que réussir à l'école est aussi important que leur passion pour le foot. La formation de nos éducateurs est la garantie pour les parents d'une bonne prise en charge de leurs enfants. Et je serai heureux si un jour un joueur professionnel vient d'Épinay-sur-Seine, mais chaque saison un seul joueur sur 500 sort du lot!* », martèle Mustapha Ousfane, entraîneur de l'équipe 1 du CSME et formateur à la FFF. À l'issue des résultats, le CSME devrait se placer en tête des clubs du département pour son encadrement.

→ INFOS

Section football du CSME

Contact : Rabah Serrai.

Tél. : 01 48 27 40 95 ou 06 24 20 58 74



Mustapha Ousfane, Emmanuel Petit et Hervé Chevreau le 18 février au PMS.



Le brevet d'État

Le brevet d'État d'éducateur sportif de football se déroule en trois étapes. Il n'est ouvert qu'aux titulaires des formations fédérales d'initiateur de niveau I et II. Son obtention confère la qualification professionnelle nécessaire à l'enseignement, l'animation et l'entraînement, l'encadrement, l'organisation et la promotion du football.

PÉTANQUE

Vous tirez ou vous pointez ?

La section pétanque du CSME organise un tournoi le samedi 25 avril au Parc Municipal des Sports. Tous les Spinassiens, amateurs ou débutants, sont invités à y participer!

En accueillant une compétition de pétanque ouverte à tous les amateurs, le stade du Parc Municipal des Sports semble prendre des airs du Mi ! La section pétanque du Club Sportif Mixte sections d'Épinay (CSME) organise un tournoi du célèbre jeu de boules le samedi 25 avril à 14h. Tous les Spinassiens et Spinassiennes, licenciés ou non au club, peuvent y participer. Beaucoup d'habitues se retrouvent lors de cet événement qui se produit plusieurs fois dans l'année.

L'objectif du jeu de la pétanque, dérivé du « jeu provençal » lui-même cousin de la « boule lyonnaise » est de rapprocher ses boules le plus possible du cochonnet, petite sphère ronde lancée en début de jeu à un endroit du terrain et qui représente le but à atteindre, pour marquer le plus de points face à ses adversaires. Les techniques les plus renommées de cette discipline sont le *tir* - lorsque la boule est lancée pour chasser une boule adverse, et le *point* - lorsque la boule est lancée pour se rapprocher le plus près possible du cochonnet. La pétanque, essentiellement pratiquée dans le sud de la France et véritable symbole de la culture méditerranéenne, s'accompagne d'un vocabulaire coloré qui fait aussi le charme de cette discipline. Pour certaines personnes, la pétanque est un jeu pratiqué en vacances, accompagné

d'un verre de pastis. Elle reste cependant un vrai sport qui demande beaucoup d'entraînement pour parvenir à un haut niveau, comme celui des championnats de grande envergure organisés aux quatre coins du monde.

Pour tous ceux qui participeront à la compétition le 25 avril à Épinay-sur-Seine, des lots seront à remporter par les plus habiles, tandis qu'un petit cocktail sera servi après le tournoi pour clore cette belle journée.

→ INFOS

Tournoi de pétanque

Le samedi 25 avril à 14h

Au Parc Municipal des Sports

Tarif: 3 €, payables sur place

Contact: Errol Boucobza au 06 64 30 91 80



Foot: les débutants sur le terrain

La section football du CSME organise un tournoi destiné aux débutants (enfants nés entre 2001 et 2003) au Parc Municipal des Sports, le samedi 2 mai de 8h à 19h. 24 équipes de dix joueurs s'affronteront sur le terrain. Tout le monde est invité à venir encourager ces joueurs en herbe, qui recevront chacun une récompense en fin de journée. Un service de restauration payante

sera proposé tout au long du tournoi tandis qu'une tombola sera organisée au profit de la section football du CSME. Accès libre.

Renseignements

Contact: Rabah Serrai, au 01 48 27 40 95 ou au 06 24 20 58 74.



PONT-RAIL DU HAVRE

Attention aux travaux !

Réseau Ferré de France et la SNCF réalisent d'importants travaux de rénovation sur le pont-rail du Havre situé avenue de la République. Durant deux week-ends, celui de Pâques et celui du 1^{er} mai, la circulation sur l'avenue et les voies ferrées seront interrompues.



Du 10 au 14 avril et du 3 avril au 4 mai, Réseau Ferré de France (RF) va procéder au renouvellement des quatre tabliers métalliques du pont-rail qui traverse l'avenue de la République et qui se situe entre les gares de Saint-Denis et d'Ermentauville. En effet, les nouvelles structures devront recevoir les installations de traction électrique du futur Tam'y. Les quatre poutres jumelles métalliques soutenant le pont, datant de 1938 correspondent plus aux normes en vigueur. Les travaux qui vont y être effectués nécessitent l'interruption complète de la circulation des trains du vendredi 10 avril à 23h00 jusqu'au mardi 14 avril à 10h00 et du jeudi 3 avril à 23h00 au lundi 4 mai à 10h00. Un service de bus sera mis en place durant cette période, entre les gares de Saint-Denis et d'Ermentauville pour les dessertes Paris-Pontoise, et entre Saint-Denis et Arcelles-Saint-Eloi pour la ligne Paris-Persan. Un autre itinéraire est prévu pour la circulation routière, passant par le boulevard Foch et la rue du Fort de la Fliche. Une déviation pour les piétons, rue des Sli-vats, complète le dispositif.

Un chantier partenarial

Réseau Ferré de France est le propriétaire et gestionnaire des infrastructures ferroviaires. À ce titre, il organise et commande les travaux de modernisation engagés sur le pont du Havre. Ce sont les services de la SNCF qui réalisent les travaux en partenariat avec la communauté d'agglomération. Le conseil général de Seine-Saint-Denis met quant à lui à disposition une aire de manutention, qui servira à préfabriquer les ouvrages avant leur pose et à démolir sur place les anciens tabliers avant évacuation. Le montant des travaux, financés à 100 % par RFF, s'élève à 4,450 millions d'euros.

INSCRIPTIONS EN CENTRES DE LOISIRS

La rentrée, c'est dès cet été !

La fin de l'année scolaire approchant, les centres de loisirs ouvrent déjà les inscriptions pour la rentrée 2009/2010. Une astuce pour aborder sereinement la rentrée des classes.

Vos enfants sont en dernière année de crèche ou en dernière section de maternelle et vous souhaiteriez les voir fréquenter l'an prochain un centre de loisirs maternel ou primaire ? Vous allez très bientôt pouvoir les inscrire afin qu'ils y entrent dès cet été pour une rentrée anticipée ! En effectifs réduits pendant l'été, les jeunes vacanciers sont accueillis dans le centre de leur quartier et réunis en petits groupes, ce qui facilite l'appropriation des lieux et la prise de repères pour chacun. Privilégier les premiers contacts avec le personnel encadrant et avec les locaux, mais aussi créer des liens avec de nouveaux camarades, voilà l'objectif du dispositif mis en place par la Ville, véritable préparation pour aborder sereinement la rentrée des classes. Autre atout pour les

enfants qui entrent l'année prochaine en maternelle : permettre aux parents d'avoir un mode de garde pendant l'été. Pendant ces deux mois, les centres de loisirs proposent de nombreuses activités, notamment en extérieur, afin de profiter des températures estivales. Au cours de ces journées, les enfants créent rapidement une relation de confiance et d'attachement avec les animateurs. Ces derniers travaillent d'ailleurs toute l'année sur les projets éducatifs les mieux adaptés à l'âge de chacun pour les accueillir dans les meilleures conditions. Faciliter l'adaptation des plus jeunes, et leur offrir une attention singulière, autant de bonnes raisons pour inscrire dès à présent vos enfants dans leur futur centre de loisirs.

■ **Pour les enfants issus de crèche**, ce dispositif s'adresse

uniquement aux familles n'ayant aucun mode de garde pendant les grandes vacances (enfant de plus de trois ans, crèches fermées pour travaux...). Les parents recevront un courrier pour leur expliquer la démarche, les modalités et les dates d'inscriptions.

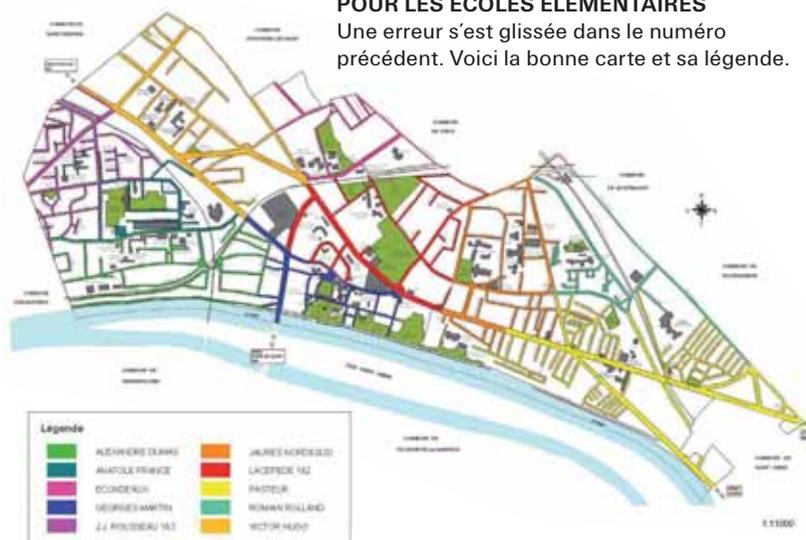
■ **Les demandes pour les futurs élèves de CP** peuvent être enregistrées lors des inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2009-2010 dès le début du mois. À noter : pour que l'enfant soit en centre de loisirs primaire pendant l'été, une inscription spécifique est nécessaire. Il ne suffit pas d'inscrire votre enfant au CP. Un courrier sera également adressé aux parents concernés.

➔ **INFOS**
Renseignements auprès
du Service Écoles et Loisirs
Tél. : 01 49 71 99 30



PÉRIMÈTRE SCOLAIRE POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent. Voici la bonne carte et sa légende.



N'oubliez pas !

Les inscriptions pour l'année scolaire 2009/2010 se terminent le 25 avril prochain. Il est nécessaire de les effectuer si votre enfant est né en 2006 ou si vous venez d'emménager à Épinay-sur-Seine. Rendez-vous au service Écoles et Loisirs de la mairie annexe, au 1, rue Mulot, ou à la mairie annexe d'Orgemont, place d'Oberursel.



Programme du mois

■ Atelier Petite Enfance

Jeudi 9/04 à 18h30: « Les différents modes d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans ». Information animée par la responsable du Relais Assistantes Maternelles.

■ Santé

Dans le cadre du dispositif de l'Atelier Santé Ville « Futures et jeunes mères ».

Mardi 28/04 à 18h30: « 8-18 mois: se séparer, le début de l'autonomie ». Information animée par une éducatrice de jeunes enfants.

■ Vie quotidienne

Jeudi 30/04 à 18h30: Groupe de parole et de soutien aux familles en situation de mono-parentalité, animé par une intervenante de l'association Transversale - Ceraf Médiation. Cette nouvelle rencontre aura lieu désormais une fois par mois. Tous les vendredis de 10h à 12h: Permanence d'une psychologue de la Réussite Éducative pour toutes difficultés rencontrées au sein de la famille. Vous pouvez y trouver écoute, soutien et orientation. (Hors vacances scolaires)

MAISON DES PARENTS

Soutien et écoute pour les parents isolés

Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses dans l'Hexagone, et notamment à Épinay-sur-Seine. Élever seul(e) ses enfants entraîne de nombreuses difficultés au quotidien. Pour apporter du soutien aux personnes concernées, un groupe de parole vient d'être créé.

« **Q**uand on est parent isolé, les problématiques sont plus lourdes qu'à deux », constate Céline Lintanff, Présidente de l'association Transversale-Ceraf Médiation, spécialisée dans la médiation familiale. « De plus, les relations ne sont pas les mêmes avec l'enfant selon qu'on est père ou mère, et l'âge de l'enfant compte aussi. Les adolescents peuvent notamment poser des soucis... ». En 1999, date de la plus récente étude de l'INSEE sur le sujet, les familles monoparentales représentaient 22 % de la population d'Épinay-sur-Seine. D'après les chiffres nationaux actuels, il est vraisemblable que

cette proportion a considérablement augmenté.

Pour aider ces « parents solos », la Ville d'Épinay-sur-Seine a décidé de mettre en place un groupe de parole mensuel à la Maison des Parents. Animé par une thérapeute familiale de l'association Transversale-Ceraf Médiation, « ce groupe se veut avant tout un lieu de convivialité, de soutien et d'échange, ouvert à toute personne élevant seule son enfant », explique M^{me} Lintanff. Les parents qui traversent des moments douloureux peuvent venir y trouver du soutien, que leurs difficultés soient liées à la séparation avec leur conjoint ou à la gestion du quotidien. On peut aussi y venir pour réfléchir à plu-

sieurs aux questions qu'on se pose par rapport à l'enfant, qu'il s'agisse de scolarité ou encore d'éducation. »

Le premier rendez-vous est fixé au jeudi 30 avril à 18h30.

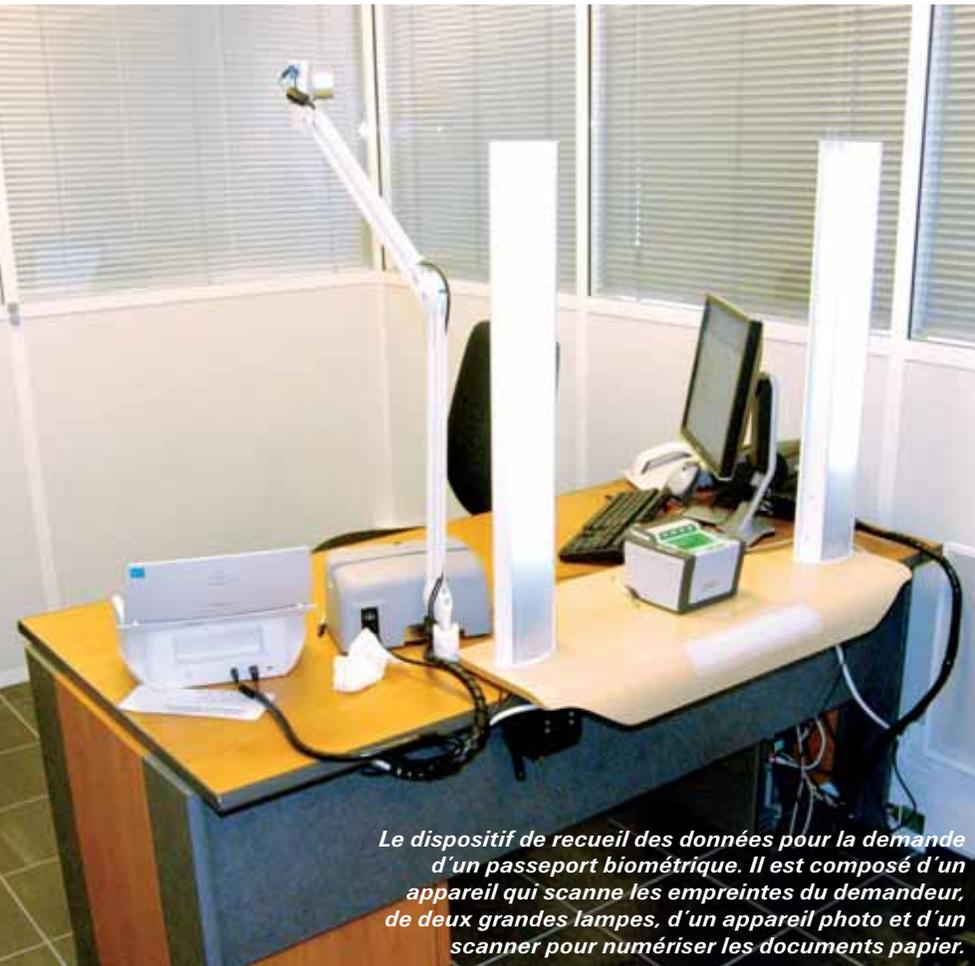
Dans le cadre de la construction de la médiathèque en centre-ville, la Maison des Parents a déménagé. L'équipe reste à votre disposition pour tous les renseignements, documentations et orientations dont vous pourriez avoir besoin. Tél. : 01 49 71 42 64.

Toutes les rencontres se déroulent dans la salle du rez-de-chaussée du CCAS : 7, rue Mulot (sauf précision apportée).

Exposition de photos

Jusqu'au vendredi 10 avril, venez admirer les photographies d'Emmanuelle Barbaras sur le thème « L'Afrique en pleine évolution », par le biais desquelles est abordé le sujet

de l'excision. La Maison des Parents vous invite à cette belle exposition de photos installée dans la bibliothèque Albert Camus, rue Félix Merlin.



Le dispositif de recueil des données pour la demande d'un passeport biométrique. Il est composé d'un appareil qui scanne les empreintes du demandeur, de deux grandes lampes, d'un appareil photo et d'un scanner pour numériser les documents papier.



AFFAIRES GÉNÉRALES

Bientôt le passeport biométrique !

Le passeport électronique va très prochainement être remplacé par le biométrique, qui a comme particularité de contenir les empreintes digitales. Son arrivée implique des modifications dans les mairies, et notamment à Épinay-sur-Seine, puisque le service des Affaires Générales et des Élections instruira désormais le dossier d'obtention du passeport de A à Z. Explications.

Toujours en vigueur, le passeport électronique, lancé en 2006, va très bientôt devenir obsolète avec l'arrivée, d'ici l'été prochain, de son successeur biométrique. Pour l'Union Européenne, qui a décidé de la mise en place de ce passeport plus sûr, l'objectif est d'améliorer la lutte contre la fraude. Alors que l'électronique contenait une puce où étaient enregistrées les données d'état civil et la photo d'identité du détenteur du document au format numérique, le passeport biométrique comprendra en plus deux empreintes digitales numérisées. Cependant, ce

sont les empreintes de huit doigts qui seront prises. Délivré sans condition d'âge, le passeport biométrique est valable cinq ans pour les mineurs et dix ans pour les majeurs. Seuls les enfants de 6 ans et plus devront donner leurs empreintes. Les possesseurs d'un ancien passeport ne sont pas obligés de le changer et ils pourront voyager avec jusqu'à échéance de sa date de validité.

La réalisation du nouveau passeport se fera via l'utilisation d'un « dispositif de recueil » (composé d'un PC, d'un scanner, d'un appareil photo et d'une machine pour la

prise d'empreintes) permettant la numérisation du dossier de demande, la prise d'empreintes et la prise de photo d'identité en direct. Son coût ne change pas : il est de 18 € pour les moins de 15 ans, 44 € pour les 15-18 ans et 88 € pour les adultes. La France s'est engagée à délivrer ce passeport à partir du 28 juin.

Des aménagements dans les locaux de la mairie

Cette nouvelle procédure nécessite un réaménagement du service des Affaires Générales et des Élections afin d'implanter le dispositif de recueil en mairie principale, de même qu'à la mairie annexe d'Orgemont, et ainsi assurer la confidentialité de l'accueil des administrés. En effet, auparavant, les agents de la mairie ne s'occupaient que de recevoir le dossier et de le transmettre en Préfecture. À présent, leurs principales actions seront de vérifier que le dossier de demande est complet, de numériser le dossier, de réaliser éventuellement la prise de photo en direct et enfin de collecter les empreintes digitales.

Pour obtenir un passeport, vous pourrez procéder de la même manière qu'avant, à ceci près que vous ne serez plus obligé d'effectuer la démarche auprès de la mairie de votre ville, et pourrez désormais vous adresser à n'importe quelle mairie équipée. Ensuite, il sera nécessaire de constituer un dossier et de fournir un certain nombre de pièces à l'appui de votre demande. Vous devrez, en particulier, attester votre nationalité et votre domicile. Puis votre dossier sera scanné et transmis sous format numérisé à la Préfecture, qui l'enverra ensuite à l'Imprimerie nationale à Douai. La remise du passeport se fera comme précédemment en mairie. L'instruction du dossier et la prise de décision de rejet, de sursis ou de délivrance reste du domaine de la Préfecture de Bobigny. En Seine-Saint-Denis, les premiers passeports biométriques devraient être remis à partir de la mi-mai.

CETTE NOUVELLE PROCÉDURE NÉCESSITE UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE.



Les demandes et retraits de passeports provisoirement traités en mairie annexe

À compter du 30 mars, toutes les demandes de dossiers et les remises de passeports seront effectuées à la mairie annexe d'Orgemont, place d'Oberursel. En effet, la mise en place du nouveau passeport biométrique implique des travaux dans le service des Affaires Générales et des Élections afin d'installer le matériel adéquat pour l'élaboration des passeports.

Renseignements

Mairie annexe d'Orgemont - Place d'Oberursel
8 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 17 h 30
Tél. : 01 48 41 25 25

Photo sur place

Lorsque vous demandez un passeport, vous devez fournir une photo d'identité. Or les clichés sont souvent rejetés par la Préfecture car non conformes aux consignes (ne pas sourire, ne pas porter de lunettes...). Pour vous faciliter la vie, la mairie d'Épinay-sur-Seine pourra réaliser ce portrait dans ses locaux avec le matériel adapté, et ainsi vous éviter de devoir en refaire, et pour seulement un euro en plus par rapport au prix initial du passeport. Profitez-en !



Questions à Sylvie Blin

Adjointe au maire chargée des affaires générales, de l'état civil et des élections.

Le passage au passeport biométrique entraîne une reconfiguration des tâches du service. Comment envisagez-vous cette réorganisation ?

Tout d'abord, le service des Affaires Générales va être entièrement réaménagé, de façon à ce qu'il soit plus accueillant et plus pratique pour les Spinassiens, et qu'il préserve l'intimité de chacun. Les bureaux seront plus spacieux et nous veillerons à avoir une bonne luminosité pour la prise de photos. Quinze jours de travaux vont être nécessaires. Cela permettra ensuite d'installer les dispositifs de recueil de données : deux en mairie principale et un à la mairie annexe d'Orgemont. Les agents du service vont suivre une formation pour apprendre à se servir du nouveau matériel et ils auront un badge individuel pour mettre en route le nouveau dispositif. Tout le personnel devrait être à terme formé pour travailler avec ce matériel. La gestion des demandes de passeports risque cependant d'être plus longue qu'avant car il faudra un quart d'heure à vingt minutes pour préparer chaque dossier. En revanche, rien ne changera concernant les cartes d'identité.

Qu'apporte selon vous ce nouveau passeport ?

La France s'est engagée à délivrer le passeport biométrique à partir du 28 juin 2009, à l'instar des 27 États membres de l'Union Européenne. Le but est de limiter les fraudes par la prise des empreintes, mais cela permet aussi dans le même temps, grâce à la réorganisation qu'implique l'arrivée du passeport, de donner à chaque citoyen la possibilité d'obtenir ce document dans un délai assez court et à proximité de chez lui.

À quoi sert la prise de photo d'identité dans les locaux de la mairie ?

Ce système permet d'éviter que le dossier soit rejeté par la Préfecture, ce qui est très fréquent lorsque les photos d'identité ne répondent pas aux consignes. Lorsque le dossier est rejeté, il revient en mairie et le délai s'allonge considérablement puisqu'il faut que la personne revienne ensuite avec de nouvelles photos et que le dossier reparte en Préfecture. Avec la prise de photographie en direct dans les locaux municipaux, les Spinassiens n'ont plus besoin de se rendre chez un photographe ou dans un photomaton, ce qui est bien plus commode, moins cher et supprime le risque de rejet à cause des photos.

COLOMBOPHILIE

Pigeon vole !

La colombeophilie est une discipline assez méconnue du grand public. Cette pratique âgée de plusieurs siècles consiste à élever et faire voler des pigeons voyageurs. La section colombeophilie du Club Sportif Multisections d'Épinay-sur-Seine permet aux passionnés de partager cette activité.

La colombeophilie est l'art d'élever, de sélectionner et de dresser des pigeons voyageurs. Cette pratique sportive, semblable à celle des courses hippiques, remonte à l'Antiquité, époque où les pigeons voyageurs aidaient les espions et les commerçants dans leurs affaires courantes. Par la suite, ils ont joué le rôle de messagers entre des amoureux éperdus, leur donnant une image plus romantique et encore conservée à ce jour. D'abord réservée à une élite

sociale, la colombeophilie s'est popularisée après la Révolution de 1789, et les colombiers ont pulvérisé sur le territoire français. On recense aujourd'hui en France près de 20 000 colombeophiles regroupés dans 850 associations. Guy Lemoine, président de la section colombeophilie du CSME, fait partie des amateurs de cette discipline. Il raconte : « *Mes parents possédaient des mondains - une race de pigeon - et en allant chercher du grain chez un commerçant, j'ai découvert les pigeons voyageurs et me suis passionné pour eux. J'ai ainsi débuté la colombeophilie en 1969 et commencé mes premiers concours pour jeunes colombeophiles peu après.* »

Élever et faire concourir des pigeons n'est pas chose aisée. Après l'éclosion des œufs, le pigeonneau se familiarise avec

son environnement et en garde le souvenir toute sa vie. C'est ainsi que son éleveur peut l'entraîner à retrouver son colombier à partir de distances de plus en plus lointaines. Les concours sont locaux, régionaux, mais aussi nationaux et internationaux. Trois types d'épreuves existent, déterminant la distance à parcourir par les pigeons pour rejoindre leur domicile : épreuve de vitesse (de 100 à 350 km), de demi-fond (500 km) et de fond (plus de 500 km). Grâce à des bagues électroniques, le classement final est facilement déterminé à l'arrivée. Il arrive parfois que les pigeons ne reviennent pas, victimes d'accidents ou de rapaces sur leur chemin. Cela ne décourage pas pour autant les éleveurs qui continuent à perpétuer cette discipline traditionnellement de père en fils.



La section colombeophilie du CSME

Cette section sportive originale compte dix-neuf membres, dont trois femmes. La saison de la colombeophilie débute fin mars et se termine fin juillet, les pigeons perdant en général leurs plumes en période estivale. Toute personne possédant ou désireuse de posséder des pigeons voyageurs et de les faire concourir est tenue d'être affiliée à la Fédération Colombeophile Française avant toute inscription.

Renseignements

Guy Lemoine Tél. : 06 85 80 50 92 - Mél. : guy.lemoine6@wanadoo.fr
Tarif : 46 € par an (51 € pour les non-Spinassiens).

Des pigeons de luxe, en pleine santé

Habituellement, les pigeons ont une mauvaise réputation. Mais en ce qui les concerne, les pigeons voyageurs sont absolument irréprochables, élevés et soignés avec soin par leur éleveur. Ainsi Guy Lemoine explique : « *Ils sont vaccinés régulièrement contre la peste aviaire et le typhus, c'est obligatoire. De plus, ils prennent des traitements tous les mois en période de concours [contre les vers par exemple], et tous les trois-quatre mois en hiver. Ils n'ont rien à voir avec des pigeons de ville que les gens ont tendance à regarder d'un mauvais œil.* »





PORTRAIT

Une bénévole au grand cœur

Monique Leroy, une Spinassienne dynamique et pleine de générosité, dirige l'antenne des Restos du Cœur d'Épinay-sur-Seine.

Née à Saint-Denis et Spinassienne depuis 1965, Monique Leroy est une sexagénaire très active qui habite le quartier de la Briche, un endroit qu'elle affectionne tout particulièrement : *« J'aime beaucoup le quartier du boulevard Foch, ses habitants et ses commerçants, même si tout a bien changé en quarante ans. Je connais beaucoup de monde et ça crée des liens »*, raconte-t-elle. Au départ secrétaire, puis femme au foyer lorsqu'elle devient mère de deux enfants, elle commence à faire du bénévolat il y a une quinzaine d'années : *« J'ai commencé dans le domaine du handisport. Ensuite, je me suis occupée de la billetterie interne pendant la Coupe du Monde de football de 1998. J'avais trouvé par hasard une annonce dans le Parisien, dans laquelle ils disaient rechercher des bénévoles alors j'ai écrit un petit mot et c'est Michel Platini en personne qui m'a reçue pour un entretien. J'ai été honnête et lui ai avoué ne rien connaître à ce sport, il m'a dit que j'allais apprendre. »* Ces expériences lui donnent envie de s'engager pour de bonnes causes. À la fin de l'année 1998, elle entre au Resto

du Cœur de Saint-Denis en tant que bénévole et propose également ses services au Secours Populaire.

40 bénévoles aident 600 familles

Apporter son soutien aux autres la réjouit : *« J'aime bien aider les autres. Si on peut leur apporter un peu de bien-être, c'est déjà quelque chose ! Quand ils nous disent merci, ça fait vraiment chaud au cœur. »* Lorsque le projet d'ouvrir une antenne des Restos du Cœur prend forme à Épinay-sur-Seine en 2001 avec l'arrivée d'Hervé Chevreau à la mairie, on lui propose d'en prendre la responsabilité. Elle accepte et est formée à Paris au sein de l'association créée par Coluche. Avec son équipe d'une quarantaine de bénévoles, elle s'occupe depuis de fournir des denrées alimentaires à une moyenne de 600 familles pendant l'hiver, et 250 pendant le reste de l'année. *« Certains ne viennent que pour manger, mais d'autres recherchent aussi de la chaleur humaine »*, analyse Monique Leroy. Dans le Resto spinassien, comme dans les autres, tout le monde est accueilli chaleu-

reusement et sans aucune distinction. Ce n'est pourtant pas toujours simple : *« Il est parfois nécessaire d'être ferme pour gérer toutes ces personnes. Heureusement, j'ai une équipe parfaite qui me soutient énormément. Sans elle, je ne serais pas là et ne pourrais pas faire face à toutes ces tâches. La plupart des bénévoles m'accompagnent depuis le début et il règne une très bonne entente »*, rapporte la responsable, touchée.

La période hivernale est arrivée à son terme, mais les Restos du Cœur n'abandonnent pas les plus démunis quand reviennent les beaux jours. À Épinay-sur-Seine, les bénévoles se préparent actuellement aux inscriptions à venir, avec l'intercampagne qui débute au mois de mai et assure une continuité de l'aide alimentaire. Un dévouement qui dure toute l'année pour Monique Leroy et son équipe, et qui ne serait évidemment pas possible sans la générosité des donateurs.

➔ INFOS

Les Restos du Cœur
Tél. : 01 48 41 85 20

UN INVENTEUR SPINASSIEN

Louis-Georges Mulot

En forant avec une opiniâtreté remarquable le puits artésien de Grenelle, cet ancien serrurier d'Épinay-sur-Seine n'a pas seulement permis d'alimenter Paris en eau pure. Il a aussi prouvé la réalité d'une hypothèse émise par les plus grands savants de l'époque.

En 1824, une équipe d'ouvriers-sondeurs venant d'Arras débarque à Enghien, station thermale en plein essor, pour forer un puits artésien dans le but d'obtenir de l'eau potable. C'est la première fois qu'une telle technique est utilisée dans la région parisienne. Mise au point en Artois (d'où le terme « artésien ») au XII^e siècle, elle consiste à creuser le sol à l'aide d'une sonde, assez profondément pour faire jaillir l'eau sous la pression hydrostatique. Le matériel utilisé est plutôt rudimentaire, mais un serrurier d'Épinay-sur-Seine, qui s'est intéressé de près à ce forage, entreprend aussitôt après de le perfectionner.

« Il y a ici un petit serrurier qui n'est pas maladroit »

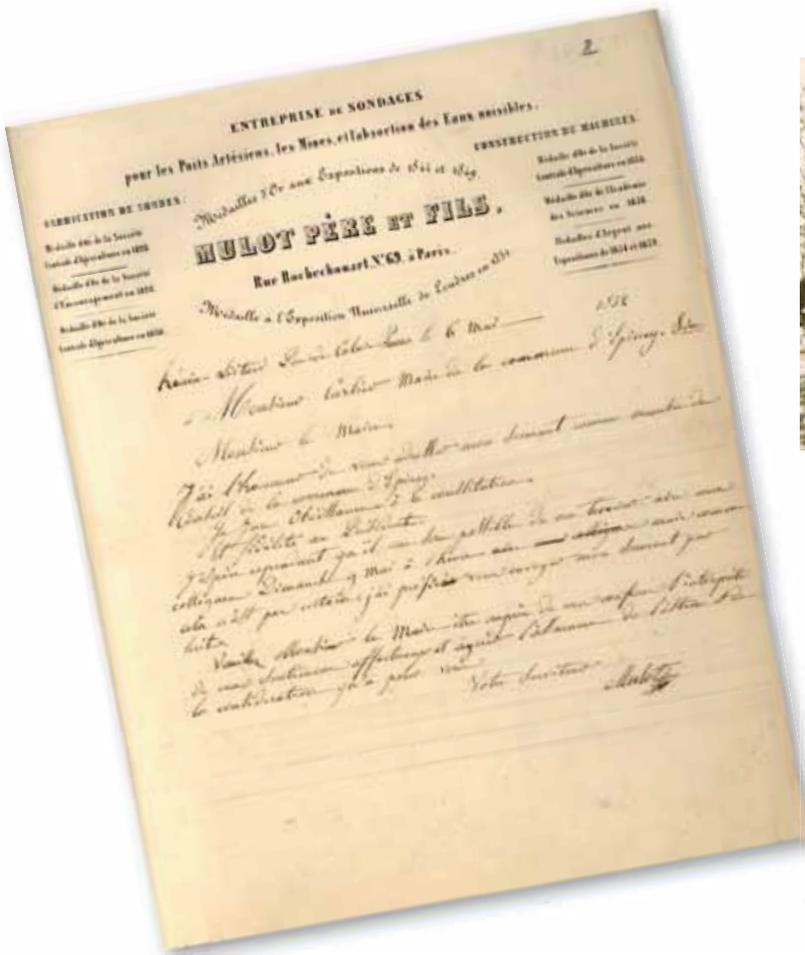
Ce serrurier, qui va devenir un grand spécialiste du forage des puits artésiens, s'appelle Louis-Georges Mulot. Il est né le 14 septembre 1792 à Épinay-sur-Seine. Son père, originaire de Lorraine, s'y est établi comme serrurier dans les années 1780 et a épousé en 1784 la fille d'un cultivateur de la ville. Louis-Georges, qui a pris la succession de son père, s'est révélé un esprit

vif et ingénieux. En 1820, l'un des premiers bateaux à vapeur circulant sur la Seine tombe en panne à Épinay-sur-Seine. Quelqu'un pense alors à Louis-Georges, disant : « *Il y a ici un petit serrurier qui n'est pas maladroit.* » Le jeune Mulot travaille deux jours et deux nuits sans arrêt sur le bateau et celui-ci peut repartir.

En 1827, l'intrépide « serrurier-mécanicien » creuse le premier puits du département de la Seine dans la propriété de la marquise de Grollier (parc des Béatus actuel). L'opération est destinée à fournir de l'eau courante à la maison de la marquise et alimenter une rivière dans son parc. Mulot fore ensuite d'autres puits aux environs d'Épinay-sur-Seine, suscitant l'intérêt des scientifiques.

À cette époque, grâce aux progrès de la géologie, il est possible d'atteindre avec plus de précision les nappes d'eau souterraines. Des travaux théoriques permettent d'établir qu'une nappe se trouvant dans le sous-sol parisien, à quelques centaines de mètres de profondeur, se prolongerait pour affleurer en Champagne, à 130 mètres d'altitude. Le meilleur moyen de le prouver, selon certains scientifiques, serait de forer le sol parisien pour voir si l'eau jaillit et tente de reprendre le niveau qu'elle a en Champagne.





Manège et treuil employés pour le forage du puits de Grenelle

L'énorme banc de craie sur lequel la ville repose

Cette perspective scientifique est défendue par le savant François Arago, qui convainc le conseil municipal de Paris, dont il fait partie, de réaliser un forage dans la capitale, ce qui permettrait également d'alimenter les quartiers parisiens qui ont le plus besoin d'eau. Le projet qui consiste à percer l'énorme banc de craie sur lequel la ville repose et supposé se trouver à 400 mètres de profondeur est confié le 21 octobre 1833 à Mulot, le seul qui ait accepté de relever le défi. Le lieu choisi pour forer est la cour de l'abattoir de Grenelle, à l'angle des avenues de Breteuil et de Suffren. Le forage, qui débute le 24 décembre 1833, se révèle extrêmement laborieux : éboulements, chutes d'outils au fond du puits et ruptures d'appareil retardent considérablement l'opération. En 1837, les 400 mètres sont dépassés sans succès. Le financement public étant épuisé, Mulot décide de poursuivre les travaux à ses frais. Les travaux sont suivis de près par le public parisien qui ne comprend pas pourquoi on va chercher à 500 mètres sous terre une eau que la Seine peut fournir si abondamment et à peu de frais. Leur longueur et l'obstination de Mulot déclenchent la verve des chansonniers et le sarcasme des journalistes, sceptiques à l'égard de cette aventure scientifique. Enfin, le 26 février 1841, alors que la sonde atteint la profondeur de 548 mètres, l'eau jaillit. Le 1^{er} mars, Arago annonce enthousiaste la nouvelle à l'Académie des Sciences. Abreuvé de sarcasmes jusqu'alors par le public, Mulot devient un héros. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit une rente de 3000 francs.

Forages dans le Pas-de-Calais

Appelé peu après par la veuve d'un banquier parisien, M^{me} De Clercq, pour forer un puits dans sa propriété d'Oignies dans le Pas-de-Calais, Mulot ne tarde pas à retirer avec la terre des particules noirâtres qu'il reconnaît aussitôt comme étant du charbon. En accord avec la propriétaire, il entreprend d'autres sondages à Dourges puis à Hénin-Liétard et, en 1852, M^{me} de Clercq et lui fondent la Compagnie des Mines de Dourges dont il devient administrateur et qui produira 40000 tonnes de charbon en 1857.

Devenu Parisien, Mulot est resté très attaché à sa ville natale, conservant la maison familiale de la rue de Paris (disparue depuis). Conseiller municipal d'Épinay-sur-Seine depuis 1822, il se présente sans succès aux élections législatives de 1848. Marié en 1813 à Julie Hamelin, fille de cultivateurs d'Épinay-sur-Seine, il a eu deux fils : Louis, qui a travaillé avec lui jusqu'à sa mort en 1851, et Prosper, qui mourra en 1883 et aura comme arrière-petit-fils et seul héritier Georges-Marie Thibout, maire d'Épinay-sur-Seine de 1904 à 1930.

Louis-Georges Mulot meurt le 12 avril 1872 à Paris. La Ville d'Épinay-sur-Seine lui a rendu hommage en donnant son nom en 1860 à la rue où son fils Prosper s'est fait construire une maison qui abrite aujourd'hui les services culturels de la ville. À Paris, une fontaine monumentale surmonte l'emplacement de l'ancien puits de Grenelle, sur la petite place Georges-Mulot, située à l'angle des rues Valentin-Haüy et Bouchut, dans le XV^e arrondissement.

CLUB SENIOR

Un programme bien chargé

Décoration d'œufs, atelier d'écriture, art floral ou encore cours de madison et de country sont au programme du mois d'avril. Ne manquez pas la visite du château de Chantilly et la mini-conférence sur le sommeil!



Mercredi 1^{er} avril: Décoration d'œufs en terre cuite

Jedi 2 avril: Atelier « Mémoire et activités physiques » (1^{er} groupe)

Vendredi 3 avril

Matin: Initiation et perfectionnement en informatique et atelier « Mémoire et activités physiques » (2^e groupe)

Après-midi: Initiation et perfectionnement en informatique et atelier de relaxation

Lundi 6 avril: Jeux de société

Mardi 7 avril: Country et atelier d'écriture

Mercredi 8 avril: Peinture sur verre

Jedi 9 avril: Atelier « Mémoire et activités physiques » (1^{er} groupe)

Vendredi 10 avril

Matin: Initiation et perfectionnement en informatique et atelier « Mémoire et activités physiques » (2^e groupe)

Après-midi: Initiation et perfectionnement en informatique et atelier de relaxation

Lundi 13 avril: Férié

Mardi 14 avril: Mini-conférence sur le sommeil

Mercredi 15 avril: Art floral avec châssis

Jedi 16 avril: Visite du château de Chantilly

Vendredi 17 avril

Matin: Initiation et perfectionnement en informatique

Après-midi: Initiation et perfectionnement en informatique

Lundi 20 avril: Jeux de société

Mardi 21 avril: Madison

Mercredi 22 avril: Atelier « Loisirs créatifs »

Jedi 23 avril: Chant

Vendredi 24 avril

Matin: Initiation et perfectionnement en informatique

Après-midi: Initiation et perfectionnement en informatique

Lundi 27 avril: Jeux de société

Mardi 28 avril: Fermeture exceptionnelle (spectacle des Anciens)

Mercredi 29 avril: Peinture sur bois et atelier d'écriture

Jedi 30 avril: Atelier « Mémoire et activités physiques » (1^{er} groupe) et atelier « Dessin et pastels »

➔ **INFOS**

Club Senior - 15, avenue de la République

Tél. : 01 58 34 69 88



Grand spectacle annuel

Les Anciens sont invités par la Ville à un grand spectacle de cabaret intitulé « Odysséo, the Best Of ». Le mardi 28 avril à 14 h 30, l'espace Lumière s'illuminera avec les artistes de la compagnie Partenaire Plus qui présenteront sketches, imitations, numéros époustouffants et ballets colorés avec de ravissantes danseuses. Une heure trente d'enchantement et de divertissement à ne pas manquer.

Distrayez-vous avec Ambiance

Ce printemps, l'association Ambiance vous propose :

- Le dimanche 26 avril, comédie musicale « Cléopâtre » au Palais des Congrès
- Le dimanche 10 mai, guinguette de l'Île du Martin-Pêcheur
- Le jeudi 14 mai, visite découverte des environs de Chantilly
- Le mardi 16 juin, escapade en Champagne
- Le mercredi 24 juin, sortie à la Mer de Sable avec vos petits-enfants.

Vous pouvez aussi participer à des randonnées, des après-midi « Rencontres et Découvertes » qui vous font découvrir un pays, ou encore des promenades conviviales aux alentours d'Épinay-sur-Seine, suivies d'un goûter concocté par les bénévoles. Sans oublier l'événement marquant du mois de mai : la chorale et la comédie musicale « Un bégonia », le mercredi 27 mai au Pôle Musical d'Orgemont. Côté activités régulières, Ambiance met en place des sessions courtes de perfectionnement en informatique à compter du lundi 27 avril.

Renseignements auprès de l'association au 01 48 27 65 74



SÉJOURS VACANCES

Le bon air des vacances souffle déjà

L'été arrive bientôt et avec lui sa ribambelle de réjouissances : farniente, distractions, promenades et découvertes ! Vous avez plus de 65 ans et souhaitez partir dans un des centres de vacances de la Ville ? Les inscriptions auront lieu fin mai.

Chaque été, le CCAS organise des séjours dans les centres de la Ville et propose aux plus de 65 ans de prendre le large près de la mer. Cette année, vous pouvez partir à Pleubian (Côtes-d'Armor) du 16 au 29 juin ou au Pradet (Var) du 3 au 23 septembre. Vous avez envie de tenter l'aventure ? N'hésitez pas, d'autant plus que sur place, vous serez chaleureusement accueilli par les animateurs professionnels qui vous entoureront tout au long de votre virée estivale. Bénéficiant d'un cadre exception-

nel, le centre de Pleubian vous propose des balades en mer et des excursions dans les îles avoisinantes. Situé quant à lui dans un environnement bordé de forêts et de plages ensoleillées, le centre du Pradet vous permettra de goûter aux excursions organisées dans les villages voisins, mais aussi de profiter de la plage située à quelques pas de l'établissement. Une navette reliant le centre de vacances au centre-ville du Pradet est mise à disposition durant le séjour.

Lotos, jeux de société, danse, découverte du patrimoine local et sorties

au restaurant sont au programme pendant les séjours. Logé dans des chambres d'une ou de deux personnes, vous prendrez vos repas avec les autres vacanciers dans la bonne humeur. Outre les animations organisées, des moments de liberté seront réservés pour vous permettre de vous promener et faire des achats tout à votre guise.

➔ INFOS

**Inscriptions pour les deux séjours :
Du 25 au 27 mai prochains de 13h30
à 17h30 auprès du Club Senior
15, avenue de la République
Tél. : 01 58 34 69 88**

Séance du jeudi 19 mars 2009

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal - Séance du 12 février 2009
- Subvention à l'association des Directeurs Généraux des Collectivités Locales et des établissements Publics en Seine-Saint-Denis - Année 2009
- Fiscalité directe locale - Vote des taux 2009
- Reprise anticipée du résultat
- Budget Primitif 2009 - Commune
- Application du dispositif du Plan de relance de l'Économie relatif au FCTVA
- Convention avec l'association Épinay à Toutes Jambes pour l'organisation des courses hors stade - Année 2009
- Convention avec l'association « Promoboran - 4 heures d'Épinay » - Année 2009
- Subvention à l'association « Promoboran - 4 heures d'Épinay » - Année 2009
- Subvention à l'association Gymnastique d'Orgemont - Année 2009
- Subvention à l'association sportive des employés communaux d'Épinay-sur-Seine - Année 2009
- Subvention à l'association Football Club des agents communaux d'Épinay-sur-Seine - Année 2009
- Subvention à l'association DEP'Art - Année 2009
- Subvention à l'association Judo

- Club d'Orgemont - Année 2009
- Subvention à l'association Taekwondo Club Spinassien - Année 2009
- Subvention à l'association Twirling Club d'Épinay-sur-Seine - Année 2009
- Rapport Annuel 2008 de la Commission d'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Contrat d'aide financière au titre des Fonds d'abondement du plan à l'investissement pour la petite enfance (FAPAIPPE) entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la Ville d'Épinay-sur-Seine
- Convention d'objectifs et de financement entre l'association ASCRA et la Ville d'Épinay-sur-Seine
- Convention d'objectifs et de financement entre l'association UNASCO et la Ville d'Épinay-sur-Seine - Année 2009
- Subventions à diverses associations - Année 2009
- Convention d'objectifs et de financement avec l'Éducation Nationale pour les actions artistiques et culturelles en milieu scolaire
- Demandes de subventions et appels aux financements privés pour les projets de la DACRI - Année 2009
- Création des Conseils Consultatifs de quartier sur la Commune
- Marché de nettoyage : approbation et autorisation de signature d'un avenant

- n° 1 au lot n° 2, nettoyage épisodique de locaux
- Agrandissement de l'espace de restauration de l'Institut Médico-Éducatif Chaptal - autorisation de déposer et de signer une demande de permis de construire
- Marché de travaux pour l'extension et la réhabilitation de l'Institut Médico Éducatif
- Approbation et autorisation de signature des avenants n° 1 aux lots n° 1, 3 et 7.
- Conditions d'occupation du domaine fluvial à Épinay-sur-Seine
- Échange sans soulte de terrains nus situés rue des Saules entre la Ville d'Épinay-sur-Seine et la SCI Épinay-sur-Seine férial
- Marché de prestations de services en assurances lot n° 2 dommages aux biens et tous risques expositions - autorisation de signature de l'avenant n° 5 de régularisation du patrimoine 2008
- Adoption des taux de rémunération des personnels vacataires de la Direction de la Jeunesse
- Revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs
- Modification du tableau des emplois
- Compte-rendu des décisions du Maire en matière de droit de préemption urbain
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vos adjoints au maire

Ils vous reçoivent sur rendez-vous.

Patrice KONIECZNY

1^{er} adjoint chargé de la culture, des jumelages et des associations
Tél. : 01 49 71 89 14

Brigitte ESPINASSE

2^e adjointe chargée des finances
Tél. : 01 49 71 89 18 / 8917

Jean-Claude FLANDIN

3^e adjoint chargé des bâtiments, des commissions de sécurité et d'accessibilité
Tél. : 01 49 71 89 71

Danielle LE GLOANNEC

4^e adjointe chargée du commerce, de l'artisanat, du développement local et des centres socioculturels
Tél. : 01 49 71 26 26

Farid SAIDANI

5^e adjoint chargé de la politique de la ville, de la démocratie de proximité et participative
Tél. : 01 49 71 42 71

Patricia BASTIDE

6^e adjointe chargée des affaires sociales, de la santé, de la famille, des personnes âgées, de la petite enfance
Tél. : 01 49 71 98 51

Salah BOURDI

7^e adjoint chargé de la prévention et de la sécurité
Tél. : 01 49 71 42 14

Sylvie BLIN

8^e adjointe chargée des affaires générales, de l'état civil et des élections
Tél. : 01 49 71 89 18 / 8917

Daniel LE DANOIS

9^e adjoint chargé des affaires scolaires
Tél. : 01 49 71 98 22

Samia AZZOUZ

10^e adjointe chargée des affaires sportives
Tél. : 01 49 71 32 86

Claude TILLIET

11^e adjoint chargé de l'environnement, des berges de Seine, des parcs et jardins, du suivi de l'exploitation de l'équipement sport et loisirs Le Canyon
Tél. : 01 49 71 89 18 / 8917

Abir BEN CHEIKH

12^e adjointe chargée de la jeunesse
Tél. : 01 49 71 89 03



■ **Prochain Conseil municipal :**
le jeudi 30 avril
à 20 h 45
à l'Hôtel de Ville

Tribune de la majorité

Lors du dernier Conseil municipal, la tête de liste de l'opposition s'est émue d'une absence supposée de démocratie locale et de communication autour des séances du Conseil. Nous profitons de cette tribune pour rafraîchir une mémoire visiblement défaillante et le rassurer pleinement sur nos intentions.

- Jusqu'en 2001, date de notre arrivée à la tête de la Mairie, il n'y avait aucun compte rendu un tant soit peu substantiel des séances du Conseil. Les archives de la Ville restent désespérément vides sur ce sujet.

- Jusqu'en 2001, date de notre arrivée à la tête de la Mairie, aucune place n'était laissée à l'opposition dans le journal municipal de la Ville. Pas de tribunes, pas d'expression libre, pas la moindre petite allusion à l'existence même de conseillers d'opposition... Rien! Le vide sidéral.

- Jusqu'en 2001, date de notre arrivée à la tête de la Mairie, la concertation avec la population se résumait à de longs

monologues de l'ancien maire et de ses adjoints sur ce qui était bien ou mal pour les Spinassiens. D'une façon générale, ce qui était bien correspondait à leur avis et ce qui était mal au nôtre. Depuis notre arrivée, bien des avancées ont vu le jour : l'opposition peut s'exprimer et ses avis sont relayés dans *Épinay en Scène*, la population peut participer activement à la vie de la commune notamment grâce aux Conseils de Quartier. Par ailleurs, nous avons ouvert un site Internet pour un meilleur accès à l'information municipale et la permanence téléphonique « Allô Monsieur le Maire » crée un lien direct entre les habitants et le premier magistrat. Pour autant, loin de nous la prétention d'affirmer que tout est parfait. Convenons simplement que c'est mieux. Nettement mieux.

Très cordialement
L'équipe du Maire

Tribune de l'opposition

« Épinay pour vous, avec vous »

Les commerçants du centre commercial Félix Merlin d'Orgemont, acteurs essentiels de la vie locale, n'en peuvent plus. Alors qu'ils ne demandent qu'à faire leur travail au service des spinassiens et qu'ils se dépensent sans compter pour rendre leur quartier attractif, ils font l'objet des tracasseries incessantes et sont abandonnés face à deux problèmes majeurs.

- Les charges locatives : alors qu'ils se trouvent en zone franche (quartier difficile), la société immobilière dont ils dépendent ne cesse de leur réclamer des taxes sans concertation ni dialogue, fragilisant ainsi les commerces.

- La sécurité : en un an, plusieurs commerçants ont été agressés ou cambriolés, y compris La Poste encore récemment. Face à l'inutilité des caméras, les commerçants demandent davantage de présence humaine aux heures « critiques ». Ils doivent être non seulement écoutés mais surtout entendus et aidés. Je vous recevrai sans rendez-vous le vendredi 3 avril de 17h à 19h à la Maison du Centre

Yannick Trigance-Batama
Dombia-Anne-Sophie Hardy
06 50 78 00 20

Balladur, Sarkozy, Blanc, et le Grand Paris! Supprimer les départements (92, 93 & 94), supprimer les coopérations intercommunales en Île-de-France, et régenter la vie dans ce périmètre par un « Grand Paris ». La volonté de ce trio bleu, blanc, bleu est de supprimer la ceinture rouge. Et que vont devenir toutes ces solidarités construites depuis 40 ans, ou plus récentes comme dans la Communauté d'Agglo Plaine Commune, dans nos villes et dans nos quartiers. Ce triumvirat décide depuis les salons parisiens que la banlieue n'existerait plus. Les Maires deviendront-ils des Maires d'Arrondissements, comme à Paris, Lyon, Marseille. Nous voulons vivre comme nous le décidons, depuis nos multiples lieux de démocratie, de solidarités, de coopérations. Messieurs Sarkozy, Balladur et consorts, arrêtez de casser nos vies, notre pouvoir d'achat, notre pouvoir de vivre, nos emplois, nos logements. Arrêtez de penser à notre place, nous sommes assez grands, majeurs et vaccinés. Et faisons un grand pari : que la banlieue, et la rue vous chasse avant que vous n'ayez tout détruit.

Daniel RIGAULT, Martine MATMATI,
élus communistes, Tél. : 01 48 29 20 04

« Pour une ville juste envers tous »

Le groupe « Pour une ville juste envers tous » n'a remis aucun texte au jour de la mise sous presse.

Le règlement intérieur du Conseil municipal précise qu'une demi-page est réservée au groupe majoritaire. Les groupes d'opposition se répartissent l'espace restant ainsi : 2/3 pour la liste « Épinay, pour vous, avec vous » et 1/3 pour la liste « Pour une ville juste envers tous ».

UNE NOUVELLE BANQUE À EPINAY-SUR-SEINE

Une nouvelle agence CIC a ouvert ses portes le 6 mars dernier au 56, rue de Paris. Des conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur toutes les opérations bancaires, tandis qu'un dépôt libre-service vous permet de remettre vos chèques et vos espèces sans attente.

La banque est ouverte le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

UN SITE D'INFORMATIONS SUR LES JEUX VIDÉO À DESTINATION DES PARENTS

Lancé en 2008 par un collectif composé des pouvoirs publics, d'acteurs économiques et d'associations, le site PédagoJeux (www.pedagojeux.fr) permet aux parents de tout savoir sur l'achat et l'utilisation des jeux vidéo par leurs enfants. Des informations pratiques, ainsi qu'une foire aux questions et des ressources éducatives sont mises à disposition pour rassurer et tenter de trouver des solutions aux problèmes qui peuvent être causés par ces jeux.



Des réponses à vos questions sur l'Europe

Créé en 2005, le réseau de guichets uniques d'information sur l'Union Européenne « Europe Direct » répond à toute interrogation des citoyens sur la politique communautaire, l'exercice des droits dans l'Union, etc. Il regroupe 500 points d'accueil au total. Depuis 2000, les Européens disposent également d'un numéro de téléphone gratuit (0800 6 7 8 9 10 11) et du site Internet <http://europa.eu.int/europedirect/> permettant de poser des questions par courriel.

LE PRIX DU TIMBRE AUGMENTE

Depuis le 2 mars, le timbre pour les envois de lettres de moins de 20 grammes passe de 55 à 56 centimes d'euros, soit une augmentation de 1,8 %. Le prix du timbre en tarif économique est désormais à 51 centimes. La dernière augmentation du prix du timbre en France remonte à mars 2008, date à laquelle La Poste avait élevé le prix du timbre « classique » de 54 à 55 centimes d'euros.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire propose un prêt à taux zéro pour financer jusqu'à 30 000 euros de travaux d'économie d'énergie dans une résidence principale construite avant le 1^{er} janvier 1990. Pour en bénéficier, le bailleur ou propriétaire occupant doit identifier les travaux à accomplir, s'adresser à une banque avec un formulaire de type « devis » et les devis relatifs à l'opération retenue, puis il peut ensuite réaliser les travaux sur une période de deux ans. Il dispose de dix ans pour rembourser le prêt, et ne peut prétendre qu'à un seul éco-prêt par logement. **Plus d'informations sur les sites www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr**

UNE SOLUTION AUX LITIGES AVEC LES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE

Les consommateurs confrontés à des problèmes avec leur fournisseur d'électricité ou de gaz peuvent faire appel à un médiateur national de l'énergie par voie postale (médiateur national de l'énergie-libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09) ou via le formulaire mis à disposition sur le site www.energie-mediateur.fr. Il est important de conserver tous les courriers échangés avec le fournisseur, scannés au format PDF, pour appuyer votre argumentation. Vous pouvez également obtenir plus d'informations sur tout sujet lié aux fournisseurs d'énergie en appelant le 0810 112 212 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h ou sur le site www.energie-info.fr

Professionnels de santé : affichage obligatoire des tarifs

Depuis le 13 février dernier, tous les professionnels de santé sans exception (médecins, dentistes, infirmiers, podologues, orthoptistes...) sont tenus d'afficher leurs honoraires de façon lisible dans leur cabinet de soins, obligation jusqu'alors donnée aux médecins et kinésithérapeutes seulement. L'objectif est de rendre plus visibles les tarifs des cinq prestations les plus couramment utilisées et les conditions de prise en charge de l'assurance maladie.



EXONÉRATION DES TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION

La taxe d'habitation est due par les personnes qui ont, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, la disposition ou la jouissance à titre privatif d'une habitation meublée. De même, la taxe foncière sur les propriétés bâties est due au 1^{er} janvier de l'année d'imposition par les propriétaires ou usufruitiers de bâtiments. Une exonération de ces deux taxes est

possible. Pour en bénéficier, le revenu fiscal figurant sur l'avis d'impôt sur le revenu 2008 ne doit pas être supérieur à 9 837 euros pour la première part du quotient familial (majoré de 2 627 euros pour chaque demi-part supplémentaire ou de 1 314 euros en cas de part supplémentaire). D'autres conditions sont nécessaires pour une exonération totale de ces taxes.

Plus d'informations sur le site www.service-public.fr

Animaux de compagnie : ce qu'il faut savoir

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) rappelle sur son site Internet (www.dgccrf.bercy.gouv.fr) les règles inhérentes à la vente et à la possession d'un animal de compagnie. Vous pouvez trouver sur le site toutes les informations à propos des soins, de la vente des animaux, et des mesures de sécurité à respecter si vous possédez un animal considéré comme dangereux. Par exemple, il faut savoir qu'il est interdit de vendre des chiens et des chats de moins de 8 semaines, ou encore que les propriétaires de nouveaux animaux de compagnies (NAC), comme les serpents ou les araignées, doivent être titulaires d'un « certificat de capacité » pour l'entretien des animaux d'espèces non domestiques. D'autres renseignements sont également disponibles sur le site du Ministère de l'agriculture et de la pêche (<http://agriculture.gouv.fr>).



Cancer et alimentation

Pour prévenir les risques de cancer, l'Institut National du Cancer (INCA) recommande de manger au moins cinq fruits et légumes par jour, et déconseille la consommation d'alcool. Les viandes rouges doivent être limitées et l'INCA préconise plutôt la consommation de viande blanche, de poisson et d'œufs. Les aliments gras et salés ne doivent pas être consommés en abondance. Pour compléter ce régime alimentaire, il est conseillé de pratiquer au moins trente minutes d'activité physique cinq jours par semaine. Informations sur le site www.e-cancer.fr



UN PÔLE SANTÉ ET SOINS À VOTRE ÉCOUTE

Dans le domaine de la santé et de la sécurité des soins, le Médiateur de la République dispose d'un Pôle d'information et de médiation appelé « Pôle Santé et Sécurité des Soins », qui est chargé de renforcer le dialogue entre les usagers du système de soins et les professionnels de santé. Via cette structure, le Médiateur de la République analyse et traite toute demande d'information ou de réclamation en provenance des usagers ou des professionnels de santé, notamment sur les infections nosocomiales, les mesures de prévention appliquées par les autorités sanitaires, les

conseils d'hygiène... Il s'agit surtout de répondre aux inquiétudes des usagers, de les orienter et de contribuer au développement de la médiation au plan local. Le Médiateur peut également obliger un établissement de santé à communiquer le dossier médical à un patient ou une famille. Ce périmètre d'action s'étend à tous les établissements publics et privés de santé ainsi qu'à la médecine de ville. Une plateforme téléphonique est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 20h au 0810 455 455 (prix d'un appel local). Cette ligne, anonyme et confidentielle, oriente et assure le suivi de toutes les demandes. **Plus d'informations sur le site www.securitesoins.fr**



ÉTAT CIVIL MARIAGES

Février

Le 14 : ANZOULLY Marie et PILAV Turgut ■ TABARY Christine et SOBOCINSKI Geoffroy ■ AMEGEE Amévi et AUDEBERT Julien ■ DILMI Dalila et ZIDANE Abdelhamid ■ Le 19 : ASSERAF Ayala et ZERBIB Chimchone ■ Le 21 : CHAOUI Mounia et YAJJOU Mohammed ■ Le 28 : DIANÉ Mariam et BEHINAN Franck ■ ZARYOUH Ouarda et ADDAOUDI Fekri

NAISSANCES EXTÉRIEURES

Janvier

Le 6 : THARMARAJAH Esther ■ Le 20 : SITCHE Prescilia

Février

Le 14 : EL BATOULI Ayoub ■ Le 15 : HTIN Kyaw ■ Le 16 : PARAN Laureynz ■ Le 24 : EZZAIDI Mélissa

Mars

Le 2 : PREUVOT--GERMAIN Hugo

PERMANENCES SURENDETTEMENT

Deux fois par mois, l'association Léo Lagrange, qui agit pour la défense des consommateurs, vous propose des permanences surendettement. Vous y trouverez informations, conseils, et accompagnement dans vos démarches liées au surendettement. Les permanences ont lieu sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 14h à 16h30, au CCAS, 7, rue Mulot.

Prochaines dates :

les 2 et 16 avril.
Informations et rendez-vous au 01 49 71 98 75.

JOURNÉES PORTES OUVERTES DU CENTRE DE TRI DE NANTERRE

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), en partenariat avec l'entreprise Véolia Propreté, organise une journée portes ouvertes sur le centre de tri de Nanterre le samedi 4 avril de 10h30 à 17h. L'accueil du public se fera dans la salle d'information, tandis que des visites seront effectuées toutes les vingt minutes environ. Les visiteurs pourront notamment observer les différentes étapes du recyclage des 30 000 tonnes de déchets pré-triés chaque année par les habitants, et les caractéristiques techniques de ce centre respectueux de l'environnement. Pour s'y rendre, des navettes gratuites au départ de la station du RER A « Rueil-Malmaison » assureront le transport des visiteurs à 10h30, 11h30, 13h, 14h, 15h et 16h. Plus d'informations auprès de Christophe Maria au 01 40 13 17 29/52 ou sur le site www.syctom-paris.fr.

Adresse :
Centre du SYCTOM de l'Agglomération parisienne
16, Rue Lavoisier,
92000 Nanterre.

PERMANENCES DE L'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) renseigne gratuitement tout particulier (locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété...) ou professionnel sur les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux. Vous pouvez trouver auprès d'elle une information personnalisée et neutre sur les droits, obligations et recours dont vous disposez. Des permanences ont lieu à Épinay-sur-Seine les 1^{er} et 3^e jeudis du mois au service Logement, le 2^e jeudi du mois à la mairie annexe d'Orgemont et le 4^e jeudi du mois à la Maison de Justice et du Droit.

Prochaines dates : les 2 et 16 avril de 14h à 17h au service Logement (sans rendez-vous), le 9 avril de 14h à 17h à la mairie annexe d'Orgemont (sur rendez-vous au 01 48 41 25 25) et le 23 avril de 14h à 17h à la Maison de Justice et du Droit (sans rendez-vous).



PHARMACIES DE GARDE* DU MOIS D'AVRIL 2009

Secteurs : Saint-Denis/
Épinay-sur-Seine/
Stains/Pierrefitte

*sous réserve
de modification

Dimanche 12 avril Pharmacie HODONOU

58, av. Louis Bordes
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 62 60

Lundi 13 avril POMAREDE

80, bd. Maxime Gorki
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 39 62

Dimanche 18 avril Pharmacie DUMONT

19, rue de Paris
93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 48 26 89 36

Dimanche 26 Avril Pharmacie IRAQUI

698, route de St Leu
93430 Villetaneuse
Tél. : 01 48 22 66 83

Vendredi 1^{er} mai Pharmacie SAINT-MARIE

57, rue de Paris
93380 Pierrefitte
Tél. : 01 48 26 51 07

Dimanche 3 mai Pharmacie COUET- MOREAU

2, rue Carnot
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 63 11

MÉDECIN DE GARDE

Tous les dimanche de
8 h à 20 h à la Maison
Médicale de Garde
de Saint-Denis.

Tél. : 15

Collectes du mois d'avril

Encombrants

- Secteur 1 ■ mardis 7 et 21
- Secteur 2 ■ mardis 14 et 28
- Secteur 3 ■ mercredis 1^{er} et 15
- Secteur 4 ■ vendredis 10 et 24
- Secteur 5 ■ mardis 7 et 21

Déchets toxiques

- Marché du centre: jeudi 2
- Marché de La Briche: samedi 11
- Marché du Cygne: vendredi 17

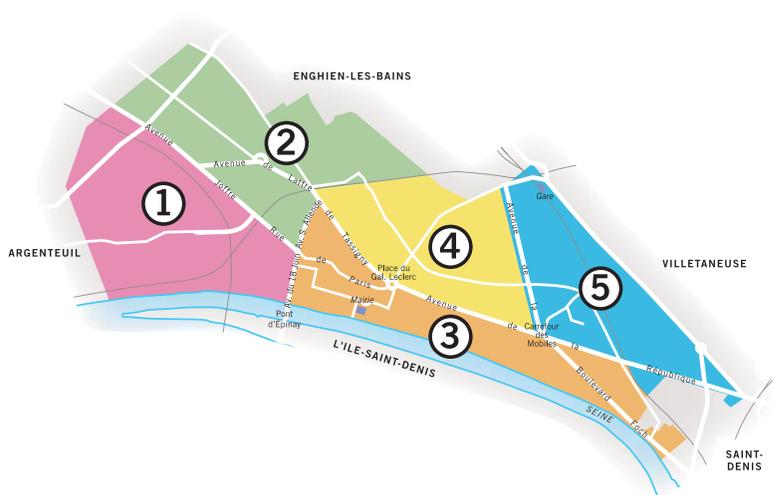
Ramassage des emballages et journaux

(bac à couvercle jaune): le vendredi

Ramassage du verre (bac à couvercle vert): le mercredi

Renseignements

pour toutes informations sur la collecte
des déchets ménagers
Tél.: 0800074904



Avril 2009

| | | | | | | | |
|--------------------------------|---|--------------------|--|--------------------|--|--------------------|--|
| Mercredi 1^{er} | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'au 10/04 Exposition de photos par la Maison des Parents à la bibliothèque Albert Camus | Jeudi 9 | <ul style="list-style-type: none"> • 20 h 30 Concert Banlieues Bleues espace Lumière | Vendredi 17 | | Samedi 25 | <ul style="list-style-type: none"> • 14 h Tournoi de pétanque au Parc Municipal des Sports • De 18h30 à 21h Spin'art à la salle des fêtes |
| Jeudi 2 | <ul style="list-style-type: none"> • 20 h 30 Spectacle Biennale Estudiantes « Adage Démésuré » à la IMD | Vendredi 10 | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'au 14/04 Travaux Pont du Havre | Samedi 18 | | Dimanche 26 | <ul style="list-style-type: none"> • 10 h Cérémonie en souvenir des victimes et héros de la déportation au square du 11 Novembre |
| Vendredi 3 | <ul style="list-style-type: none"> • 20 h 30 Spectacle Biennale Estudiantes « Prologue d'une scène d'amour » à l'espace Lumière | Samedi 11 | <ul style="list-style-type: none"> • 20 h 30 Spectacle de danse Association Influence Music au PDI | Dimanche 19 | | Lundi 27 | |
| Samedi 4 | <ul style="list-style-type: none"> • 20 h 30 Spectacle Biennale Estudiantes « El Firak » à la IMD • 20 h 30 Spectacle de danse association AGO au PDI | Dimanche 12 | <ul style="list-style-type: none"> • 10 h 30 Grande chasse à l'œuf au Parc Guraud | Lundi 20 | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'au 10/05 Exposition sur les Justes à l'hôtel de Ville | Mardi 28 | <ul style="list-style-type: none"> • 14 h 30 Grand spectacle annuel des Anciens à l'espace Lumière |
| Dimanche 5 | | Lundi 13 | | Mardi 21 | | Mercredi 29 | |
| Lundi 6 | | Mardi 14 | <ul style="list-style-type: none"> • Fin de la première partie des travaux du Pont du Havre | Mercredi 22 | | Jeudi 30 | <ul style="list-style-type: none"> • 18 h 30 Nouveau groupe de parole pour les familles monoparentales à la Maison des Parents • 20 h 30 Jam Session au PDI • 20 h 45 Conseil Municipal à l'hôtel de Ville |
| Mardi 7 | <ul style="list-style-type: none"> • 20 h 30 Spectacle des ateliers rock, salsa et reggae au PDI | Mercredi 15 | <ul style="list-style-type: none"> • 4^e édition du tournoi de futsal de la Jeunesse au gymnase Éo la Grange | Jeudi 23 | | | |
| Mercredi 8 | <ul style="list-style-type: none"> • 14 h Master Class jazz et rythme au Conservatoire • 20 h 30 Spectacle de l'« atelier débranché » au PDI | Jeudi 16 | | Vendredi 24 | | | |

EPINAY-SUR-SEINE

TERENCE BLANCHARD

1^{ère} partie : José James

Concert en hommage à la Nouvelle-Orléans

Dans le cadre du 26^{ème} festival Banlieues Bleues • 6 mars-10 avril 2009

JEUDI 9 AVRIL À 20H30

À L'ESPACE LUMIÈRE

concert jazz

NEW
ORLEANS
IS NOW!



LOCATION 01 49 22 10 10

www.banlieuesbleues.org

TARIFS | PLEIN : 18 € / RÉDUIT : 14 ET 12 €

saison culturelle
2008-2009



Avec le soutien de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en France, du FACE (French American Cultural Exchange) et de l'Ambassade de France aux États-Unis

